

Titre : Exposition internationale des industries et du travail de Turin 1911. Groupe XVIII - B.

Classe 124. Le tabac et les industries qui s'y rattachent

Auteur : Exposition universelle. 1911. Turin

Mots-clés : Expositions internationales\*Italie\*Turin\*1900-1945 ; Tabac

Description : 61 p. ; 28 cm

Adresse : Paris : Comité Français des Expositions à l'Etranger, [1911]

Cote de l'exemplaire : 8 XAE 764

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE764>



**GROUPE XVIII-B**

**CLASSE 124**

---

**LE TABAC**

**Et les Industries qui s'y rattachent.**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

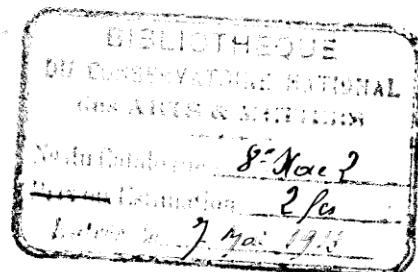
EXPOSITION INTERNATIONALE  
DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL  
DE TURIN 1911

**GROUPE XVIII-B**

**CLASSE 124**

**LE TABAC**

**et les Industries qui s'y rattachent.**



Rapporteur : M. Jules CAHEN

Conseiller du Commerce extérieur.

Comité Français des Expositions à l'Étranger.

42, Rue du Louvre, 42



# RAPPORT

SUR

## La CLASSE 124 — GROUPE XVIII-B

---

### COMMISSARIAT GÉNÉRAL :

*Commissaire général : M. DERVILLÉ (Stéphane).*

*Commissaire général adjoint : M. PRALON (Eugène).*

*Secrétaire général : M. MASURE (Auguste).*

*Inspecteur général : M. HATTON (Eugène).*

*Architecte conseil : M. BONNIER (Louis).*

*Chef du contentieux : M. GOY (Georges).*

*Attachés : MM. DELAUNAY-BELLEVILLE (Robert), DOUVRES (Henry de),  
RICHEMOND (Philippe), GUILLOUET.*

*Rapporteurs généraux : MM. BERR (Émile), H. SANDOZ (G. Roger).*

*Rapporteur général adjoint : M. DREYFUS-BING (Paul).*

*Vérificateur chef du service des douanes : M. FRESNEY (Louis).*

## COMITÉ D'ORGANISATION DE LA SECTION FRANÇAISE

*Président : M. BELLAN (Léopold), Président du Conseil municipal de Paris.*

*Vice-Présidents : MM. LOURTIES (J.), Sénateur ; VIGER (Albert), Sénateur ; SAINT-GERMAIN (Marcel), Sénateur ; MÉRILLON (Daniel) ; Comte ARMAND ; COIGNET ; DONCKELE (Georges) ; ESTRINE (Lucien) ; GUILLAIN (Florent) ; HETZEL (Jules) ; ISAAC (Auguste) ; JEAN-SELME (Charles) ; KESTER (Gustave) ; LEGRAND (Charles) ; LOREAU (Alfred) ; MAGUIN (Alfred) ; MASCURAUD (Alfred), Sénateur ; MENIER (Gaston), Sénateur ; NICLAUSSE (Jules).*

*Secrétaire général : M. DE PELLERIN DE LATOUCHE (Gaston).*

*Secrétaires généraux adjoints : MM. TANON (Albert), VINANT (Georges).*

*Trésorier : M. BRACH (Achille).*

*Trésorier adjoint : M. GUILFREY (Jean).*

*Secrétaires : MM. APPERT (Léopold) ; BOUVARD (Roger) ; BRUNET (Jean-Louis), Député ; CARRE (Georges) ; DEBAUGE (Henry) ; GODARD-DESMARET ; LESEUR (Félix) ; MANAUT (Frédéric), Député ; MASCRÉ (Étienne) ; PIREL (Louis) ; Baron THÉNARD (Louis) ; VASLIN (Henry).*

*Délégué du Comité : M. CÈRE (Émile).*

*Architecte en chef : M. MONTARNAL (Joseph de).*

*Inspecteur du Gardiennage : M. le Capitaine CHANET.*

**BUREAU DU GROUPE :**

*Président . . . . .* M. CHABRIÉ (Camille), 83, rue Denfert-Rochereau, Paris.

*Vice-Président. . . . .* M. PAGÈS (A.), 8, rue de Mondovi, Paris.

*Secrétaire. . . . .* M. PERROT (Maurice), 18, rue de Valois, Paris.

*Trésorier . . . . .* M. RAMBAUD (Lucien), 3, rue du Louvre, Paris.

---

**Classe 124. — TABACS ET INDUSTRIES ANNEXES****COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION :**

*Président. . . . .* M. CAHEN (Jules), Conseiller du Commerce extérieur de la France, Administrateur délégué de la Société anonyme des Anciens Établissements Braunstein Frères, à Paris.

*Vice-Président. . . . .* M. BASTOS (Alfred), Administrateur-Directeur des Manufactures de Tabacs, Cigares et Cigarettes J. Bastos, à Oran (Algérie).

*Secrétaire-Trésorier. . . . .* M. HATTERER (Edmond), à Paris.

*Membres. . . . .* MM. ABADIE (Michel).  
BRAUNSTEIN (Pierre).  
CHAMBON (Louis).  
ROSE (Myrtil).  
WEIL (Daniel).

**COMPOSITION DU JURY INTERNATIONAL****Bureau :**

*Président . . . . .* M. IVANOVSKY (Léonard), Ingénieur, Conseiller d'État actuel à Saint-Pétersbourg.

*Vice-Président . . . . .* M. ARGOLLO FERRAO Jor (Jayme de), Turin

*Secrétaire . . . . .* M. ALBERTIS (Cav. G. Mario de), à Turin.

### Jurés titulaires :

MM. ALBERTIS (Cav. Mario de), Turin (République Dominicaine).  
 ARGOLLO FERRAO Jor (Jayme de), Turin (Brésil).  
 BOUHY (Clément), Industriel, à Bruxelles (Belgique).  
 CAHEN (Jules), papier à cigarettes, Paris (France).  
 GAVIRATI (Cav. Luigi), Vice-Président de l'Association des Représentants en Italie, Milan (Venezuela).  
 GERMAIN (Paul), Colles et Gélatines, Petit-Ivry, Seine (France).  
 HARBERD (Edm. Henry), Expert technique, Londres (Angleterre).  
 IVANOVSKY (Léonard), Ingénieur, Conseiller d'État, Saint-Pétersbourg (Russie).  
 LEMKE (Ernst) de la Maison Fred. Bayer & C°, Milan (Allemagne).

Le 29 avril 1911, LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie inauguraient l'EXPOSITION INTERNATIONALE DES INDUSTRIES ET DU TRAVAIL DE TURIN. Bien que suivant à un intervalle très bref l'Exposition franco-britannique de Londres de 1908 et l'Exposition de Bruxelles de 1910, et ayant lieu simultanément avec l'Exposition de Roubaix, elle fut néanmoins une manifestation grandiose, à laquelle la France prit une part prépondérante.

En effet, cette Exposition faisait partie des fêtes instituées pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de l'unité italienne, et il était naturel que la France, qui avait contribué pour une si large part à son établissement, se joignit de tout cœur à cette manifestation. Elle le fit avec enthousiasme et se félicita de pouvoir constater avec fierté que le sang de ses enfants n'avait pas été versé en pure perte, et que les résultats obtenus au cours de ce demi-siècle, justifiaient les sacrifices qu'elle s'était imposés, car le développement économique ayant suivi les progrès politiques, l'Italie se trouve placée par ses finances, son armée, sa marine, au rang des grandes puissances.

Le monde industriel avait répondu avec empressement à l'appel qui lui avait été fait et le parc de Valentino fut bientôt trop exigu pour recevoir les palais d'une Exposition qui occupa 1 200 000 mètres carrés dont 350 000 de surface couverte. Les constructions et les jardins qui s'établirent sur les deux rives du Pô formaient avec le pont Humbert I<sup>er</sup> un superbe décor.

La France occupait un palais magnifique de 15 000 mètres de surface, édifié sur la rive droite qui était reliée à la rive gauche par un pont monumental qu'on pouvait traverser à l'abri des rayons du soleil, dans deux galeries couvertes. Avec les pavillons indépendants et les jardins destinés aux expositions horticoles et agricoles, l'espace occupé par la Section française mesurait environ 50 000 mètres carrés.

Par décret du 14 février 1910, le Comité français des Expositions à l'étranger fut chargé de recruter, admettre et installer les exposants.

La Présidence du Comité d'organisation fut confiée à M. Léopold Bellan, alors Président du Conseil municipal de Paris, et le Secrétariat général à M. de Pellerin de Latouche, Administrateur de la Compagnie du chemin de fer du P. L. M.

Le Comité d'admission et d'installation de la Classe 124 était constitué dans la séance du 28 novembre 1910. La classification adoptée par le Comité français avait été modifiée par la Commission italienne de telle sorte que le N° 124 désignait la Classe connue jusqu'alors comme Classe 91, qui comprend le Tabac et les industries qui s'y rattachent, notamment :

Les machines à transformer le tabac ;

Les machines destinées à la fabrication et à l'empaquetage des cigarettes ;

L'industrie des papiers à cigarettes ;

Les pipes, etc.

Elle faisait partie du Groupe XVIII B : "Produits chimiques français", l'une des sections les plus remarquées de l'Exposition de Turin. Sous la direction aussi active qu'éclairée de son très sympathique Président, M. le Dr Camille Chabrié, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'enseignement de la chimie appliquée, à Paris, ce groupe avait fait une manifestation grandiose. De nombreuses et élégantes vitrines formaient un ensemble charmant et on appréciait le goût exquis, grâce auquel on avait pu faire, avec des éléments plutôt sévères, des dispositions aussi gracieuses. Pour ne tenir qu'une place comparativement réduite dans cette vaste section, la Classe 124 n'était pas la moins coquette, ni la moins admirée.

Le Gouvernement français n'ayant pas exposé, le tabac manufacturé était représenté par les fabricants algériens ; les négociants français n'exposaient que quelques types des principales qualités de tabac qu'ils importent.

Au contraire, les fabricants les plus considérables faisaient figurer dans les industries annexes : le papier à cigarettes, la tabletterie et les machines destinées à la transformation du papier à cigarettes et à la confection des cahiers.

17 exposants français et 192 exposants étrangers étaient représentés.

## ORIGINES DU TABAC

*et de l'usage de cette plante.*

- 1492 — Le tabac est d'origine américaine. Quand les marins qui débarquèrent avec Colomb à Cuba virent les indigènes aspirer la fumée d'un petit paquet d'herbes dont ils allumaient une extrémité, ils ne s'expliquèrent pas la raison de cette coutume étrange mais ils commencèrent à imiter les Indiens et y trouvèrent de l'agrément.
- 1497 — Lorsque Colomb visita Hispaniola (Saint-Domingue et Haïti), il remarqua qu'au lieu de faire brûler les feuilles de tabac, les indigènes les réduisaient en une poudre qu'ils s'introduisaient dans le nez au moyen d'un tuyau. Ils nommaient ces feuilles "cohoba" et les considéraient comme un purgatif.
- 1512 — En 1512, Ponce de Léon découvrait la Floride et, là aussi, les navigateurs observèrent que les Indiens fumaient des feuilles de tabac roulées et semblaient en éprouver un grand plaisir.
- 1518 — Vers le même temps, Fernand Cortez aborda au Mexique et l'historien Diaz del Castillo raconte, dans sa *Conquête de la Nouvelle Espagne*, que le roi Montezuma se faisait apporter des tubes peints et dorés dans lesquels il fumait une herbe nommée "picietl" par les Mexicains et "tabaco" par les Espagnols. En réalité "tabaco" était le nom caraïbe du tube à deux branches par lequel les habitants du Yucatan吸收aient par le nez la fumée de tabac qu'ils avalaient.
- 1534 — Les Normands qui accompagnaient Jacques Cartier et découvrirent le Canada adoptèrent la coutume des indigènes de fumer, dans de petites cornes, des feuilles de tabac qu'ils allumaient au moyen d'un charbon ardent. Ils donnèrent à ces petites cornes le nom de "calumet", qui est la désignation en dialecte normand du chalumeau.

Par conséquent, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, on connaissait la façon d'employer le tabac sous ses trois formes : le cigare, le tabac à priser et le tabac à fumer dans la pipe.

## INTRODUCTION DU TABAC EN EUROPE

1559 — En 1559, Francisco Fernandez de Toledo envoya en Espagne des plants de tabac qu'il fit cultiver dans ses jardins "pour ses belles fleurs".

A la même époque, un moine cordelier, André Thévet, grand voyageur et aventurier, rapporta, du Brésil, des graines de cette plante qu'il nomma l'herbe angoumoisine, du nom de sa ville natale (Angoulême). Dans une relation de son voyage *la France antarctique*, il écrit, en 1558 : "Les indigènes cultivent une plante qu'ils appellent "petun" dont ils font sécher les feuilles, qu'ils roulent de la grosseur d'une chandelle, puis mettant le feu par un bout, en reçoivent la fumée par le nez et par la bouche" et après avoir décrit les effets de cette fumée bienfaisante, il ajoute : "Les chrestiens estant, aujour-d'hui par delà sont devenus merveilleusement friands de cette herbe et parfum."

1560 — Vers 1560, Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal, fit semer dans son jardin des graines de tabac que lui avait données un de ses amis, un Flamand qui arrivait de Floride. Il envoya en France des graines de cette plante et les instructions nécessaires pour la cultiver et en préparer les feuilles ; mais il ne la considérait qu'au point de vue médical et thérapeutique et, dans son *Dictionnaire de la Langue française*, il dit, à l'article *Nicotiane*, nom qu'il lui avait donné : "herbe de vertu admirable pour guérir toutes navrures, plaies, ulcères, etc."

## TABAC À PRISER

Il conseilla à la reine Catherine de Médicis, qui souffrait de migraines, l'usage de ces feuilles séchées et réduites en poudre. La reine apprécia fort ce remède qu'à la Cour on nomma "herbe médicée" et comme elle continua à "priser", les courtisans adoptèrent cette mode qui se répandit bientôt dans toute la France, de sorte qu'un siècle plus tard Molière put faire dire par Sganarelle : "Quoi que puisse dire Aristote et toute la philosophie, il n'est rien d'égal au tabac ; c'est la passion des honnêtes gens et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre."

Le tabac à priser ne se vendait pas en poudre mais en carotte, c'est-à-dire en paquets de feuilles pressées que l'on râpait soi-même, au fur et à mesure de ses besoins. Les tabletiers fabriquaient des râpes en bois des îles, en ivoire,

en porcelaine, en métaux précieux, ornées de dessins et de miniatures. Il y avait aussi des râpes "à compartiment" dans lesquelles on plaçait la carotte et un réservoir pour conserver la poudre.

Vers le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que les classes populaires continuaient à râper leur tabac, la tabatière fut adoptée par la haute société qui achetait le tabac en poudre tout moulu, d'où la chanson : "J'ai du bon tabac dans ma tabatière, j'en ai du fin (ou moulu) et du râpé."

Pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle il avait été de mode de porter des boîtes en argent, en or ou en émail, souvent ornées de pierres précieuses. On y mettait des parfums, ou des bonbons et on les envoyait en présents, souvent avec son portrait peint en miniature. Il n'était pas rare que les seigneurs de la Cour de Louis XIV eussent dans leurs poches cinq ou six boîtes plus luxueuses les unes que les autres ; ils en tenaient volontiers à la main, en jouaient négligemment et en vinrent tout naturellement à mettre le tabac en poudre dans ces boîtes.

Petit à petit la râpe disparut complètement pour faire place à la tabatière qui se démocratisa finalement sous la forme de la tabatière queue de rat, petite boîte en bois ovale dont le couvercle est muni d'une mince lanière qui a l'apparence d'une queue de rat. Cette tabatière est encore aujourd'hui employée dans nos campagnes.

## TABAC A FUMER

La culture du tabac fut introduite en Angleterre, en 1565, sous le règne d'Elisabeth, par sir John Hawkins, et, en 1671, cette plante était cultivée avec succès en Angleterre et en Écosse. Sir Walter Raleigh abordant aux Indes occidentales, sur un territoire auquel il donna le nom de Virginie, en l'honneur de la "Reine Vierge", explora le pays et y trouva des champs entiers d'une plante qui lui était inconnue. C'était le tabac dont les Indiens fumaient les feuilles dans de petits tuyaux d'argile. Raleigh et ses compagnons y prirent goût, rapportèrent en Angleterre ce tabac et ces "pipes" (tuyaux en anglais) et en mirent l'usage à la mode. A la reine, qui s'étonnait de le voir fumer, sir Walter Raleigh répondit : "Madame, cette fumée vaudra son pesant d'or". La reine le plaisanta, lui disant que cela ne vaudrait pas cher puisque la fumée ne pèse rien. Raleigh mit alors dans une balance une pincée de tabac, puis quand il l'eut fumé, il mit les cendres sur le plateau. "La différence du poids que vous constatez, dit-il à la souveraine, est précisément le poids de la fumée".

### PERSÉCUTIONS CONTRE LES FUMEURS

La mode se développa rapidement, bien que le roi Jacques I<sup>er</sup> proscrivit l'usage du tabac sous les peines les plus sévères ; il écrivit même un traité, *le Misocapnos (Counterblaste to Tobacco)* qui est une violente diatribe contre cet usage.

Ce furent les huguenots chassés de France qui firent connaître le tabac en Allemagne, puis en Suisse. Là aussi les fumeurs furent persécutés et, en 1611, le Sénat de Berne publia une loi qui punissait les fumeurs de la même peine que l'adultère.

Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle le tabac était connu en Russie, mais à cause des fréquents incendies occasionnés par les fumeurs, le grand-duc Michael Federovicz interdit en 1634, sous peine du fouet, l'usage de fumer le tabac.

C'est aussi vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (en 1561), que les premières graines de tabac furent importées de Lisbonne en Italie par le cardinal Santa Croce : de là le nom d'"Herbe de Santa Croce" sous lequel on désigna le tabac. On en fit usage pendant quelque temps comme d'une plante médicinale, mais bientôt on commença à priser et à fumer.

Urbain XIII, par une bulle de 1642, défendit qu'on prît du tabac dans l'église ; Innocent X rappela cette bulle en 1650 et menaça d'excommunication ceux qui prenaient du tabac sous une forme quelconque. Renouvelée plusieurs fois, cette excommunication fut enfin révoquée en 1724.

Persécutés également en Turquie, en Perse où on leur infligeait de cruels supplices, les amateurs du tabac n'en continuèrent pas moins à priser et à fumer et, en dépit de tous ces obstacles, l'habitude de fumer la pipe était tellement répandue dans les classes populaires que Michelet a écrit : "Que si les femmes assistaient si nombreuses au sabbat, c'est qu'elles aimeraient mieux embrasser le diable — représenté par un bouc — que leurs maris dont l'haleine était empestée par l'alcool (d'invention récente) et la "fumée du tabac".

### LA PIPE

Aux Pays-Bas, comme en Angleterre, on se servait de pipes en argile à petits fourneaux munis d'un tuyau très long et très mince, ainsi qu'on le voit dans les tableaux de Téniers, par exemple. Mais ces pipes étaient extrêmement fragiles et bientôt on fit pour les soldats, les ouvriers, les paysans, des pipes grosses et courtes dont les fourneaux affectaient les formes les plus diverses, représentant même la tête des héros populaires.

En Allemagne et en Alsace on fumait des pipes à vastes fourneaux de faïence peinte emmanchés d'un long tuyau de merisier.

Mais la pipe élégante par excellence fut celle en écume de mer, artistement sculptée et dont le tuyau se termine par un bout d'ambre.

Les Anglais, pratiquant les sports, demandaient, comme les chasseurs, une pipe solide et qui pût résister au choc. On fit pour eux des pipes en racines de bruyère dont la vente prit bientôt une extension considérable et dépasse aujourd'hui dans une proportion énorme celle de toutes les autres pipes. Cet article se fabrique principalement à Saint-Claude pour être exporté en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Australasie. Ces pays en font une telle consommation que des maisons anglaises sont venues établir leurs propres usines à Saint-Claude, supprimant ainsi les intermédiaires.

#### LE CHIBOUK OU NARGHILÉ

En Turquie, en Asie Mineure et en Perse, le "chibouk" est encore en honneur. C'est un vase de verre rempli d'eau parfumée que traverse la fumée d'un tabac spécial, nommé "tombac". Avant de parvenir à la bouche du fumeur, elle passe par un long tuyau souple ; celui-ci est généralement de couleur vive, souvent orné d'étoffe, notamment de velours, et terminé par un gros bout d'ambre contre lequel on appuie les lèvres.

On peut voir dans les cafés orientaux les consommateurs buvant leur moka et se passant le "chibouk" auquel chacun à son tour vient aspirer la fumée. C'est principalement de Bohême que les chibouks sont exportés dans tout l'Orient.

#### LE CIGARE

1830 — Vers 1830 on commença à fumer des cigares. C'était un raffinement d'élégance que fumer son cigare sur le boulevard de Gand. Lorsque Balzac veut exprimer son mépris pour un jeune homme inoccupé qui ne songe qu'à sa toilette et à ses plaisirs, il dit de lui : "Il fume des cigares." Cette mode fut vite adoptée par la haute société, mais c'est un luxe cher. Il n'y a qu'une minorité de fumeurs qui puissent s'offrir des cigares de marques.

Cependant en Allemagne et surtout en Belgique et davantage encore en Hollande, les bons cigares sont à très bas prix et d'une consommation générale.

On verra dans le tableau publié plus loin que la demande pour les cigares diminue en France et que dans les dernières cinquante années la consommation a baissé d'environ un tiers.

### LA CIGARETTE

— La principale raison de cette diminution est l'avènement de la cigarette. Elle est originaire d'Espagne d'où elle a passé dans le Midi de la France.

Vers 1850 on commença à confectionner des cigarettes en roulant du tabac dans un petit rectangle découpé dans une feuille de papier. Ces grandes feuilles étant peu commodes à manier, on eut l'idée de les découper d'avance et de les relier en petits livrets.

Le cahier de papier à cigarettes était inventé et c'est ainsi que commença modestement une industrie qui devait prendre en France une si grande extension.

### LE PAPIER A CIGARETTES

Fabriqué à la main, ce papier était d'abord lourd et grossier ; on emploie encore à Cuba du papier ainsi fabriqué en Espagne et dans lequel le coton entre comme principal ingrédient.

Les fabricants français s'appliquèrent à perfectionner cette industrie, ce qui leur fut facilité par l'invention de Louis Robert de la machine à papier en continu. Ils purent alors réduire de plus en plus l'épaisseur du papier et descendre de 35 gr. à 20, à 13 et même à 9 grammes le mètre carré, c'est-à-dire qu'on peut faire 1000 cigarettes avec 20 grammes de ce papier.

C'est incontestablement à la France qu'appartient la supériorité dans la fabrication du papier à cigarettes de bonne qualité et on y compte environ 36 machines réparties inégalement en 18 usines situées dans les départements suivants :

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Ariège .....        | 6 machines |
| Aube .....          | 3 machines |
| Charente .....      | 1 machine  |
| Finistère .....     | 5 machines |
| Haute-Garonne ..... | 5 machines |
| Orne .....          | 2 machines |
| Sarthe .....        | 3 machines |
| Seine-et-Oise ..... | 5 machines |
| Vaucluse .....      | 6 machines |

La production de ces machines peut être évaluée à 50 tonnes par jour,

soit 18 000 tonnes par an, d'une valeur d'environ 40 millions de francs, avant tout façonnage.

Une fois prélevée la quantité de papier nécessaire à la consommation française des cahiers et à la Régie du monopole français, tout le reste est exporté soit en cahiers, soit en rames, ou en bobines.

Le papier en rames est destiné soit à être transformé en cahiers de papier



Préparation de la pâte du papier à cigarettes.

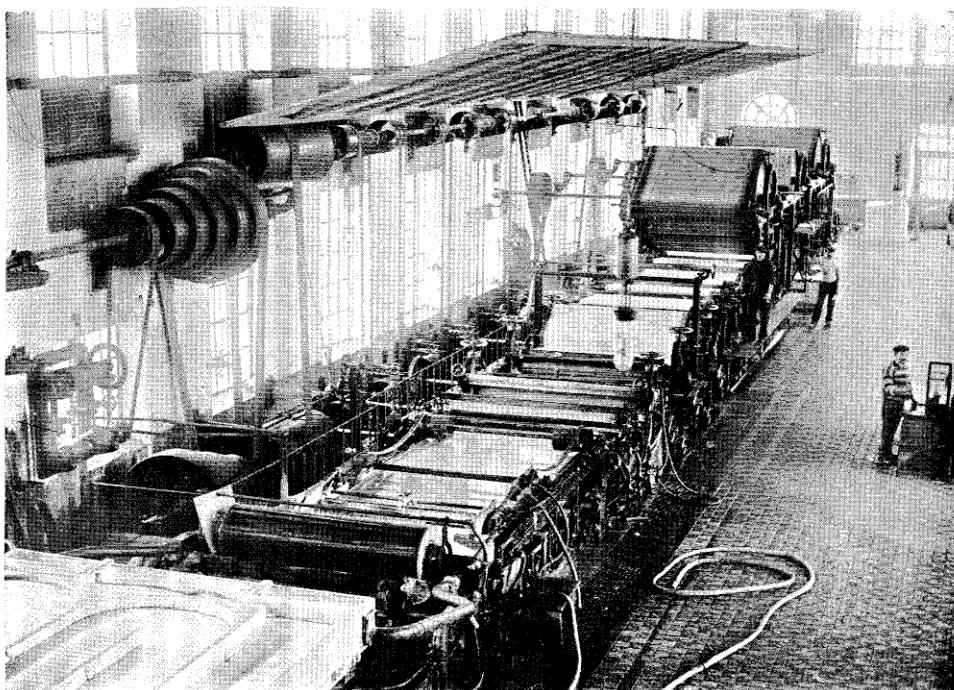
à cigarettes par les fabricants étrangers, notamment en Turquie, soit à la confection des cigarettes à la main.

Le papier en bobines ou disques est destiné à fabriquer mécaniquement les tubes ou directement les cigarettes.

Le papier à cigarettes est fabriqué en France exclusivement avec des matières textiles de tout premier choix. Il peut être "vêlin", c'est-à-dire ne porter aucune marque distinctive, ou "vergé" lorsque de petites lignes transversales et de longues lignes perpendiculaires à celles-ci sont imprimées dans le papier pendant sa fabrication au moyen d'un rouleau égoutteur. Il peut également être "filigrané", c'est-à-dire porter des inscriptions ou des dessins qui sont imprimés en transparence par écrasement au moyen de cylindres en acier gravé.

En Europe on se sert principalement de papier blanc. A Cuba, au Mexique et dans les Indes anglaises, en emploie une quantité considérable de papier à cigarettes revêtu d'une couche de réglisse, alors qu'en Californie et dans le Sud des États-Unis on préfère le papier couleur paille. Ce dernier a la faveur du public parce qu'il ressemble davantage à la feuille de maïs dans laquelle les indigènes roulent encore leur tabac.

Le papier porte quelquefois en couleur ou en bronze la marque des ciga-



Machine à papier à cigarettes.

lettes ou le nom du fabricant. On le façonne encore en y appliquant des bandes de cire ou de feuilles d'or ou encore des feuilles de liège dont le but est d'empêcher la cigarette de coller aux lèvres du fumeur.

#### CIGARETTES A LA MAIN

Quand le papier est livré en rames, ces grandes feuilles de papier sont découpées par les fabricants de cigarettes en petits rectangles que les ouvriers roulent autour d'une baguette de cuivre et dont ils collent le bord de manière à former un tube. Ils prennent alors le tabac nécessaire à la confection d'une cigarette, le roulent dans une petite feuille de parchemin qu'ils introduisent

dans le tube et au moyen d'une tige de bois ils poussent le tabac, puis retirent la feuille de parchemin ; ils coupent ensuite avec des ciseaux d'une forme spéciale le tabac qui dépasse les deux extrémités du tube. C'est ainsi que se fabrique à la main la cigarette de qualité supérieure.

On a inventé des machines pour fabriquer mécaniquement les tubes et dans certains pays, notamment en Russie et en Autriche-Hongrie, on introduit à l'une des extrémités une spirale en carton séparée du tabac par une mince couche d'ouate. Les cigarettes faites avec ces tubes sont intermédiaires entre celles fabriquées entièrement à la main et celles fabriquées à la machine.

#### MACHINES A CIGARETTES

1860 — Vers 1860 on avait inventé de petits appareils, vendus sous le nom de moule à cigarettes, qui permettaient de rouler le tabac dans une feuille de papier à cigarettes. On commençait même à s'en servir industriellement quand en 1875 on eut l'idée de découper le papier à cigarettes en bobines continues, ce qui permit de créer la machine à cigarettes.

Ces bobines avaient une largeur d'environ 70 millimètres, par conséquent celle de la longueur de la cigarette. La machine en découpaient une fraction d'environ 30 à 35 millimètres de large et en formait un tube qu'un poussoir venait remplir de tabac.

Un grand perfectionnement fut l'emploi de bobines de petites largeurs, c'est-à-dire 28 à 30 millimètres et d'une longueur de 1 kilomètre  $\frac{1}{2}$  de 3 et même 4 kilomètres. Le papier avançait d'une longueur d'environ 72 millimètres et venait embrasser une broche en métal autour de laquelle il s'enroulait après avoir été muni d'un petit filet de gomme. Ce tube était poussé dans une roue revolver et rempli de tabac.

La Régie française adopta des machines à peu près semblables mais sur lesquelles la colle est remplacée par un agrafage. Ces machines font environ 15 000 cigarettes par jour.

Vers la même époque paraissait la machine à cigarettes à boudin continu, c'est-à-dire que le tabac se dépose sur le papier au fur et à mesure que la bobine se déroule et forme un long cylindre que l'on coupe à la longueur voulue. Cette machine produit un nombre de cigarettes beaucoup plus grand que la précédente, pour une même journée de travail, soit environ 100 000 cigarettes.

Mais on ne s'arrêta pas en si bonne voie. Les machines à boudin continu et à grande vitesse furent l'objet de perfectionnements constants et on a aujourd'hui des machines produisant à l'heure, grâce à l'invention du distributeur automatique, 30 000 bonnes cigarettes, soit collées, soit agrafées, ce qui donne 300 000 cigarettes par journée de 10 heures de travail.

## DES MONOPOLES

Dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le roi de France se réserva le privilège de la fabrication et de la vente du tabac et le concéda, en 1674, à des fermiers royaux moyennant une redevance annuelle de 500 000, puis de 600 000 et, en 1697, de 1 500 000 livres. En 1723, il fut acquis par la Compagnie des Indes pour une redevance annuelle de 3 millions de livres, enfin en 1730, il fut repris par les fermiers généraux pour une rente de 8 millions de livres, qui fut élevée peu à peu et atteignit 32 millions de livres dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En 1790, l'Assemblée nationale supprima le privilège et le remplaça par un droit de douane qui ne donna pas les résultats espérés.

Sous le Consulat on y ajouta un droit de fabrication de 40 centimes par kilog ; ce droit fut doublé en 1806 et augmenté d'un droit de 20 centimes par kilog, perçu au moyen de l'apposition de vignettes.

Néanmoins le produit de ces impôts ne dépassa par au total 14 millions par an et par décret du 29 décembre 1810 et règlement du 12 janvier 1811, le monopole de fabrication et de vente du tabac fut rétabli.

Voici un aperçu des résultats annuels obtenus :

|                |                               |   |
|----------------|-------------------------------|---|
| de 1811 à 1814 | environ 23 millions de francs |   |
| en 1815        | 32                            | — |
| en 1830        | 47                            | — |
| en 1850        | 89                            | — |
| en 1869        | 197                           | — |
| en 1889        | 305                           | — |
| en 1909        | 398                           | — |

Le monopole de la fabrication et de la vente du tabac a été adopté par divers États et notamment l'Autriche-Hongrie, l'Italie (voir notre rapport spécial se rapportant à la Régie italienne), la Serbie, la Tunisie, le Japon, etc. Le système de la Régie co-intéressée ou de la concession à une société fermière est en vigueur en Turquie, en Portugal et en Espagne.

L'industrie et le commerce du tabac sont libres en Belgique, en Hollande et en Suisse. Ils le sont également en Allemagne, en Russie et aux États-Unis, mais les produits manufacturés dans ces trois pays sont soumis à un droit très élevé.

En Grande-Bretagne où la culture du tabac est interdite, ce produit est frappé d'un fort droit de douane dont le montant perçu pendant l'année

qui a expiré le 31 mars 1911 a été de 17 169 863 livres sterling, soit 429 millions de francs.

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le faire observer dans notre rapport sur l'Exposition franco-britannique, il faut ajouter pour apprécier les avantages de la liberté du commerce et de l'industrie du tabac à ce chiffre de 429 millions de francs le bénéfice considérable réalisé par les fabricants établis en Grande-Bretagne sur les affaires faites, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation.

Quant au bénéfice de 41 millions de francs environ réalisé par les 48 000 débitants de tabac de France, il n'est pas supérieur à celui que peuvent récolter les débitants de tabac anglais.

Il faut tenir compte cependant du bénéfice tiré par l'agriculture française de la culture du tabac dans 27 départements, sur environ 18 000 hectares, qui ont produit 25 millions de kilogs, achetés pour 23 500 000 francs soit 96 fr. les 100 kilogs, ce qui ressort à 1 300 fr. par hectare.

Une statistique intéressante à consulter est celle des variations de la vente faite par la Régie du monopole de l'État français des différentes sortes de tabac depuis 1860 jusqu'à aujourd'hui.

On obtient, en arrondissant les chiffres :

|      | CIGARES         | CIGARETTES      | TABAC<br>A FUMER | TABAC<br>A PRISER | TABAC<br>A MACHER | TOTAL                                 |
|------|-----------------|-----------------|------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------------|
| 1861 | 3<br>42 1/2     | 0,007<br>0,16   | 16 3/4<br>103    | 7 1/4<br>61       | 1<br>8            | 28 millions de kilogs<br>215 — francs |
| 1880 | 3 1/2<br>57     | 0,08<br>14 1/2  | 21<br>178        | 7<br>78 1/2       | 1<br>9 3/4        | 33 1/2 — kilogs<br>343 — francs       |
| 1900 | 3<br>55         | 1 3/4<br>49 1/2 | 27 3/4<br>240    | 5<br>55 1/2       | 1 1/8<br>13 1/2   | 38 1/2 — kilogs<br>415 — francs       |
| 1909 | 2 1/3<br>52 1/2 | 3<br>87         | 29 1/2<br>278    | 4 4/5<br>55       | 1 1/8<br>13 3/4   | 41 — kilogs<br>487 — francs           |

Quant à la consommation individuelle, elle est passée de 2 fr. 12 en 1830 à 5 fr. 88 en 1861, pour arriver à 12 fr. 39 en 1909.

En examinant le tableau ci-dessus on est frappé de deux faits : d'abord la diminution de la quantité de cigares qui tombe de 3 millions à 2 millions  $\frac{1}{3}$  de kilos, alors que le produit de la vente s'élève de 42 500 000 francs à 52 500 000

francs, ce qui indique bien, comme nous le disions plus haut, que le cigare est un article de luxe, d'autant plus qu'en l'espace de quatre ans, de 1905 à 1909, la vente du cigare à 5 centimes est tombée de 1 250 000 à 911 000 kilogs.

Ensuite on remarque que la cigarette est passée de 7 000 kilogs, en 1861, à 3 000 000 de kilogs, en 1909, et le produit de la vente de 160 000 francs à 87 millions de francs.

Si l'on ajoute que la vente du scaferlati supérieur avec lequel on confectionne la cigarette à la main s'est élevée de 50 tonnes, en 1861, à 2 725 tonnes, en 1909, on pourra apprécier plus exactement le développement qu'a pris l'usage de la cigarette.

Il faut tenir compte de ce dernier élément, la cigarette roulée par le fumeur, si l'on veut comparer la consommation de la cigarette en France et à l'étranger.

Nous n'avons pas encore le relevé de la fabrication de la Régie française en 1911 — le dernier inventaire paru est celui de 1909 — mais étant donnée l'augmentation constante de la vente de la cigarette, elle a dû dépasser en 1911 :

|        |  |
|--------|--|
| contre | 3 milliards 500 millions en France.          |
|        | 6 milliards 500 millions en Autriche         |
|        | 9 milliards en Allemagne                     |
|        | 10 milliards aux États-Unis, et probablement |
|        | 18 milliards dans l'Empire Britannique.      |

Les droits de douane sur le tabac destiné aux cigarettes et l'impôt perçu sous forme de banderolles ont donné ensemble en Allemagne, 35 millions de reichsmark, soit 43 millions de francs ; la vignette aux États-Unis, comptée à raison de \$ 1.25 par 1000 cigarettes a rapporté 60 millions de francs.

La vente de la cigarette prend au Japon et surtout en Chine une extension aussi rapide que considérable. Elle ne cesse de croître en Océanie et particulièrement aux Iles Philippines. Elle se développe sur toutes les côtes d'Afrique. Elle augmente constamment dans toute l'Amérique du Nord et du Sud.

La cigarette a conquis le monde.

## TABLEAU SYNOPTIQUE DES RÉCOMPENSES

| PAYS            | HORS CONCOURS | GRAND PRIX               | DIPLOME D'HONNEUR | MÉDAILLE OR | MÉDAILLE ARGENT | MÉDAILLE BRONZE | MENTION HONORABLE |
|-----------------|---------------|--------------------------|-------------------|-------------|-----------------|-----------------|-------------------|
| FRANCE.....     | 2             | 4×12<br>en participation | I                 | 2           | ...             | ...             | ...               |
| ALGÉRIE.....    | ...           | 2                        | ...               | I           | ...             | ...             | ...               |
| ALLEMAGNE.....  | ...           | 2                        | ...               | ...         | ...             | ...             | ...               |
| ANGLETERRE..... | ...           | 3                        | ...               | ...         | I               | I               | ...               |
| ARGENTINE.....  | ...           | I                        | ...               | 2           | 2               | ...             | ...               |
| BELGIQUE.....   | I             | 3                        | 5                 | ...         | ...             | ...             | ...               |
| BRÉSIL.....     | ...           | II                       | IO                | 5I          | I4              | 2I              | I3                |
| CHINE.....      | ...           | I                        | ...               | ...         | ...             | I               | ...               |
| DOMINIQUE.....  | ...           | ...                      | ...               | ...         | ...             | ...             | ...               |
| ÉQUATEUR.....   | ...           | ...                      | I                 | I           | ...             | ...             | ...               |
| HONGRIE.....    | I             | ...                      | ...               | ...         | ...             | ...             | ...               |
| ITALIE.....     | ...           | I                        | I                 | ...         | ...             | ...             | ...               |
| RUSSIE.....     | ...           | 3                        | 3                 | 4           | 2               | 2               | I                 |
| PÉROU.....      | ...           | I                        | ...               | ...         | ...             | ...             | ...               |
| PERSE.....      | ...           | ...                      | I                 | ...         | ...             | ...             | ...               |
| SERBIE.....     | ...           | I                        | ...               | ...         | ...             | ...             | ...               |
| SIAM.....       | ...           | ...                      | ...               | ...         | 2               | ...             | I                 |
| TURQUIE.....    | ...           | I                        | I                 | I           | I               | ...             | ...               |
| URUGUAY.....    | ...           | I                        | ...               | I           | ...             | ...             | ...               |
| VÉNÉZUELA.....  | ...           | 9                        | 2                 | ...         | 3               | ...             | ...               |

## LISTE GÉNÉRALE DES RÉCOMPENSES

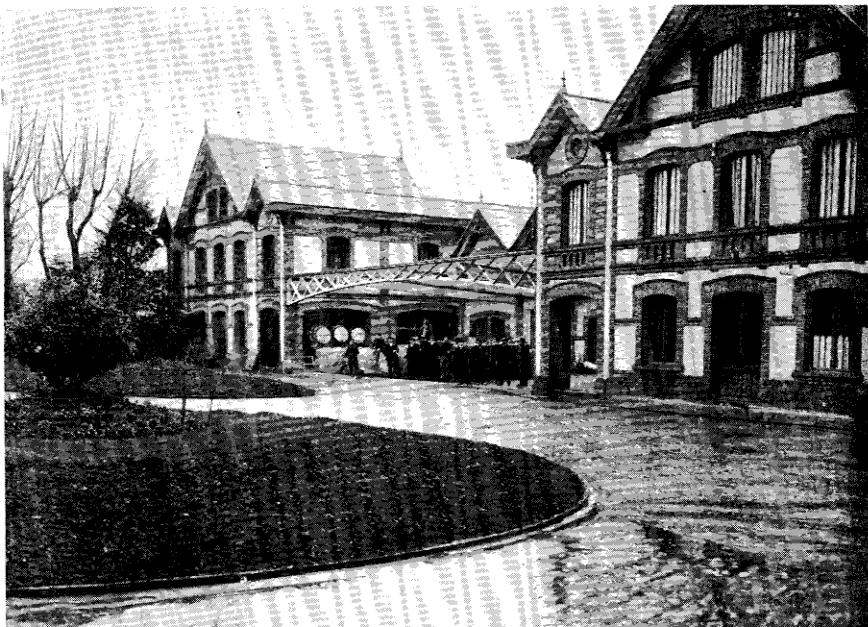
### FRANCE

#### SOCIÉTÉ ANONYME DES PAPIERS ABADIE

Avenue Malakoff, 130 et 132, Paris.

C'est à 1783 qu'il faut faire remonter la fondation de cette Maison, la plus ancienne du monde entier dans l'industrie du papier à cigarettes.

Par les perfectionnements successifs apportés à la fabrication de cette



Usine du Theil.

sorte de papier par le père et le grand-père de l'Administrateur délégué actuel, M. Michel Abadie, perfectionnements dont les principaux sont: en 1824, suppression de la colle dans le papier et, en 1842, la fabrication des cahiers en feuilles découpées à l'avance, la Société anonyme des Papiers Abadie peut être considérée pratiquement comme ayant été la créatrice de cet article aujourd'hui si répandu.

La Société possède en province trois usines mues par la force hydraulique et par la vapeur : au Theil, à Masles (Orne), et à Avezé (Sarthe). Sa production annuelle dépasse 600 000 kilos de papiers à cigarettes en cahiers, rames, bobines et tubes. Elle occupe dans ses usines plus de 300 ouvriers et ouvrières qui participent aux bénéfices et ont la disposition d'une cité ouvrière.

En outre, la Société emploie à Paris plus de 100 personnes dans ses ateliers de façonnage et 150 femmes qui travaillent à domicile.

Exposait des articles de sa fabrication : papiers filigranés en rames et bobines, papiers découpés de fantaisie, cahiers, tubes avec et sans impression, tubes fantaisie avec bouts dorés, bouts de liège, liège et or, etc.

La Société Anonyme des Papiers Abadie a obtenu de nombreuses récompenses dont les plus récentes sont les suivantes :

#### GRANDS PRIX

Liège 1905; Saragosse 1908; Turin 1911.

---

**SOCIÉTÉ ANONYME  
DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BRAUNSTEIN Frères**

79-83, boulevard Exelmans, à Paris.

La Société Anonyme des Anciens Etablissements BRAUNSTEIN Frères, 79-83, boulevard Exelmans, à Paris, expose des papiers à cigarettes en rames, en bobines et en cahiers. Les marques « Les Dernières Cartouches » et « Dorobantul » se sont introduites principalement dans l'Est de l'Europe. Quant aux cahiers « Zig-Zag » dont le système de distributeur automatique a fait le succès, ils se vendent aujourd'hui dans tout l'univers.

Le papier à cigarettes employé pour la confection de ses cahiers est fabriqué à Gassicourt, près Mantes (S.-et-O.), dans une usine modèle où 5 machines à papier produisent environ 2 000 tonnes par an.

La Société Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein Frères occupe 1 200 ouvriers et ouvrières, dont 550 à l'usine de Gassicourt et 650 à Paris.

Dans la manufacture du boulevard Exelmans, à Paris, se fabriquent mécaniquement les cahiers Zig-Zag, dans un vaste hall où sont actionnées électriquement une centaine de machines. Une imprimerie considérable, une cartonnerie et une menuiserie pour la confection des caisses d'emballage permettent à la manufacture de produire elle-même tous les articles dont elle a besoin.

La plus grande partie du personnel de l'usine de Gassicourt est logée dans une cité ouvrière, construite d'après les dernières règles de l'hygiène, où chaque locataire a un jardin de 150 mètres carrés à sa disposition ; en outre, les avenues sont bordées d'arbres et un vaste square vient encore ajouter aux charmes de cette petite cité.

L'établissement de bains-douches gratuits est très fréquenté par les ouvriers et leurs familles.

Les ouvriers ont créé une Société de secours mutuels « La Papetière » et une « Société coopérative d'alimentation » qui donnent les meilleurs résultats.

La Société Braunstein Frères est fournisseur de l'Etat français et des grandes manufactures de cigarettes dans toutes les parties du monde.

Elle a obtenu : Paris 1900, une Médaille d'Or, et des Grands Prix aux expositions suivantes : Saint-Louis, 1904 ; Liège, 1905 ; Saragosse, 1908 ; Nancy, 1909 ; Francfort-s-M., 1910 ; Buenos-Aires, 1910 ; Bruxelles, 1910.

Elle a été Hors Concours, M. Jules Cahen, administrateur délégué, ayant été membre du Jury, aux expositions de Londres 1908, Tunis 1911, Roubaix 1911, Turin 1911.

#### E. HATTERER

109, rue de Reuilly, Paris.

La fabrique de papier à cigarettes « le Papier Persan » a été fondée en 1863 par M. Joseph Hatterer, le premier qui ait fourni à la consommation le papier à cigarettes en cahiers cartonnés.

Continuée de 1864 à 1903 par Mme Vve Joseph Hatterer, cette maison est dirigée, depuis le décès de sa mère, par M. Edmond Hatterer qui, depuis de longues années déjà, en assurait le bon fonctionnement.

Perfectionnant sans cesse son matériel, il est arrivé à créer « le Bloc Persan », gros cahier cartonné d'un aspect très élégant et dont l'ingénieuse combinaison de lacets en caoutchouc dont l'un retient le papier et l'autre ferme le cahier a assuré le succès.

Les anciens locaux étant trop exigus, on a construit en 1901, au 109, rue de Reuilly, de vastes ateliers aménagés et aérés dans d'exceptionnelles conditions d'hygiène et pourvus de tout l'outillage nécessaire à une production parfaite.

Ces ateliers occupent actuellement 150 ouvrières et 50 ouvriers dont 23 possèdent la médaille trentenaire.

Le papier destiné à être transformé en cahiers provient de l'usine du Bourray, construite à Saint-Mars-la-Brière (Sarthe), sur la rivière de l'Huisne ; cette usine produit du papier à cigarettes en rames de 12 à 16 grammes au mètre carré et en bobines de toutes largeurs. La production moyenne quotidienne est d'environ 800 à 900 kilos dans lesquels sont compris la mousseline et la pelure de 13 à 25 grammes au mètre carré.

Les 100 ouvriers de cette usine sont logés et, en cas de maladie, ils sont soignés gratuitement et sans aucune retenue sur les salaires : les ouvriers de la fabrique de Paris jouissent des mêmes avantages.

De nombreuses Médailles de bronze, argent, or, Diplômes d'honneur et Grands Prix ont été les récompenses d'une fabrication au-dessus de toute critique.

---

#### HENRI CHAUVIN

Papeterie de Paillard, à Poncé (Sarthe).

Le « Moulin de Paillard », fondé en 1763, sur les vestiges d'une ancienne forge, faisait partie des diverses exploitations d'un industriel fort distingué du XVIII<sup>e</sup> siècle, Elie Savatier, créateur de l'industrie textile, à Bessé-sur-Braye et ancêtre du propriétaire actuel. Les descendants d'Elie Savatier se sont transmis sans interruption la papeterie de Poncé.

L'usine se confina jusqu'en 1830 à la fabrication des papiers à la cuve ; à cette époque, Julien Quetin, l'un des successeurs de Savatier, suivant les progrès du jour, fit installer une machine continue qui, pendant de longues années, produisit, avec un durable succès, des sortes d'emballage et d'impression.

Il y a une vingtaine d'années, sous l'habile direction de M. Chauvin et d'un collaborateur distingué, la Papeterie de Paillard, abandonnant les papiers ordinaires, se consacra exclusivement aux sortes fines, mousselins, pelures, cigarettes. Cette innovation fut heureuse, car depuis cette époque, Poncé est au premier rang des usines spéciales : la France et l'étranger apprécient la finesse de ses papiers et la marque « Salamandre » a définitivement établi la réputation de la maison.

Cette notoriété industrielle a, d'ailleurs, été consacrée, au cours des diverses Expositions internationales, par deux Médailles d'or, à Bruxelles en 1879 et

à Paris en 1900, puis par cinq Grands Prix, à Hanoï (1902), Saint-Louis (1904), Liège (1905), Londres (1908), Bruxelles (1910).

En 1906, le Gouvernement a décerné à M. Henri Chauvin, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Les générations qui se sont suivies à la Papeterie de Poncé ont toujours eu les sympathies du personnel auquel sont assurés, en cas de maladie, les soins médicaux et autres.

M. Henri Chauvin a été « Hors Concours, Président du Jury » de la Classe 144 à l'Exposition de Turin, et Hors Concours, Président du Jury supérieur à l'Exposition du Mans.

---

#### G. BESSARD

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

A exposé les principaux articles suivants :

1<sup>o</sup> Des machines à cigarettes, rapides, commodes, inusables, avec lesquelles on peut fabriquer les cigarettes les plus simples et les plus élégantes à la vitesse de 600 à l'heure, machines brevetées en France et à l'étranger ;

2<sup>o</sup> Des tubes en papier de tous formats et qualités ;

3<sup>o</sup> Des cahiers de papier à cigarettes présentés sous des couvertures luxueuses, interchangeables, en maroquinerie et en cuir de Russie ;

4<sup>o</sup> Enfin M. Bessard avait exposé 700 modèles de pipes en racine de bruyère sélectionnée, injutables, ornées de garnitures en or et en argent.

Les magasins et ateliers de M. Bessard occupent une superficie de plus de 2 000 mètres carrés ; les machines sont actionnées par l'électricité.

M. Bessard a obtenu une Médaille d'or à l'Exposition de Turin.

---

#### LA SOCIÉTÉ LYONNAISE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ

43, rue de la Fédération, à Paris.

Est un des plus anciens établissements de constructions mécaniques de Paris.

Elle a été fondée en 1840 par M. Flaud, dans la rue Jean-Goujon, à Paris, et fut longtemps connue sous le nom d'Etablissements Flaud.

En 1881, elle se constitua en Société anonyme et prit le nom de Société lyonnaise de Mécanique et d'Electricité, sous lequel elle est toujours connue.

L'ingénieur Henri Giffard a fait toute sa carrière dans cette maison : c'est là qu'il a inventé l'Injecteur et s'est livré à des recherches sur l'aérostation.

En ce qui concerne plus particulièrement la Classe 124, cette Maison construit des machines spéciales pour les Manufactures de tabac et d'allumettes, des hachoirs, des broyeurs, des machines à paqueter, et édite également des photographies destinées à être placées, à titre de réclame, dans les paquets de cigarettes.

Cette Maison a obtenu une Médaille d'or à l'Exposition de Turin.

---

#### SOCIÉTÉ MARÉCHAL-RUCHON & C° Ltd

15 et 17, rue des Balkans, à Paris.

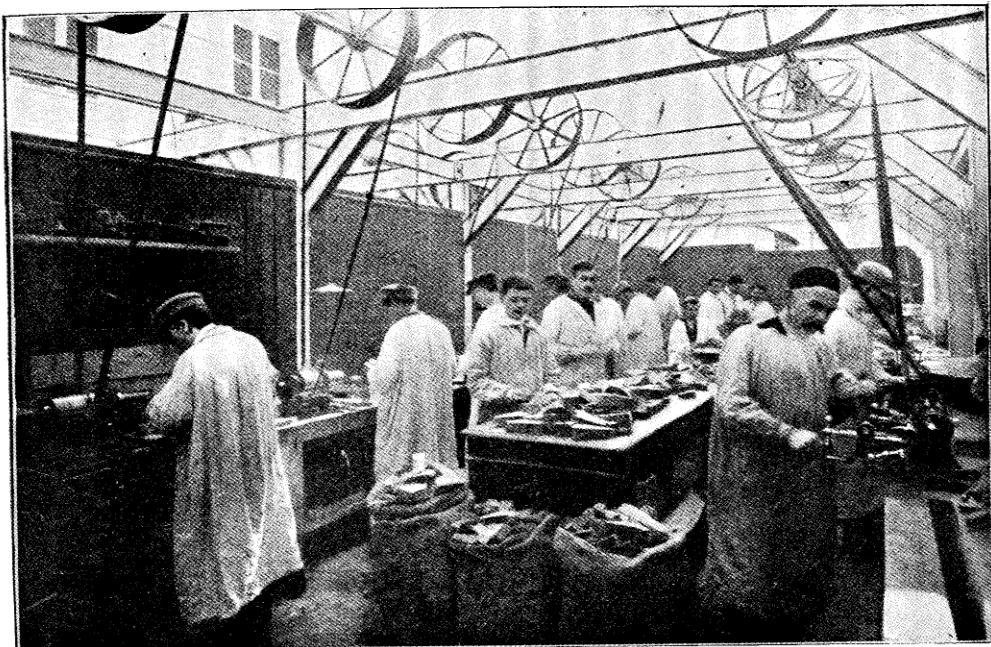
Manufacture de pipes en racine de bruyère et en écume, fondée en 1850 par MM. Geneval, Bondier et Donninger qui ont pris comme marque de fabrique les trois premières lettres de leur nom, entourées d'un ovale, pour former, la marque GBD qu'ils apposent sur les produits de leur fabrication.

La Société possède depuis plusieurs années déjà une fabrique à Saint-Claude, centre de la fabrication des pipes en racine de bruyère pour confectionner des têtes de pipes qui sont envoyées à l'usine de Paris, laquelle adapte sur ces têtes des bouts de toutes matières, soit en ambre, corne, ivoire, caoutchouc, etc.

Les deux usines réunies comptent ensemble 450 ouvriers et ouvrières et la production annuelle s'élève à un chiffre net de 2 800 000 fr., dont 2 500 000 fr. pour l'exportation.

Les pipes portant la marque GBD sont connues et appréciées dans le monde entier par leur bonne qualité et le fini de l'exécution et ont valu, tant aux fondateurs de la Maison qu'aux successeurs et à la Société actuelle de nombreuses récompenses dont voici quelques-unes :

|                               |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| Médaille d'argent             | Paris 1855.     |
| » d'or                        | Paris 1878.     |
| Membre du Jury, Hors Concours | Paris 1900.     |
| Grand Prix                    | Bruxelles 1910. |
| id.                           | Turin 1911.     |



Vue des ateliers de tournage.



Vue des ateliers de polissage.

## MYRTHIL ROSE et Cie

58, rue Taitbout, Paris.

Cette maison, établie depuis plus de 30 années, s'occupe de l'importation et de l'exportation de tabacs en feuilles de toute provenance et fait annuellement un commerce de quelques millions dans cette branche.

Elle est fournisseur des grands monopoles de l'Europe (France, Italie, Espagne) et a des relations dans le monde entier avec succursales et représentants. Elle est également intéressée dans des plantations de tabac dans le gouvernement de Tschernigoff, d'une production annuelle de 500 000 kilos environ. Les tabacs exposés à Turin représentent la production de ce pays.

La Maison Myrthil Rose et Cie, traite en outre de grandes quantités de tabacs des Etats-Unis d'Amérique, des Indes néerlandaises, des Indes, de Birmanie, etc.

Elle a obtenu différentes Médailles dans les Concours agricoles (Sfax entre autres). M. Myrthil Rose était expert dans le Jury de l'Exposition internationale de Bruxelles de 1911, où, par conséquent, il était Hors Concours.

Il a, en outre, obtenu un Grand Prix dans l'Exposition collective de la Chambre syndicale des Tabacs et des Industries qui s'y rattachent, dont il est l'un des Vice-Présidents.

Grand Prix à l'Exposition de Turin.

M. Myrthil Rose est Conseiller du Commerce extérieur de la France depuis 8 ans et, depuis une quinzaine d'années, Expert en douane pour les tabacs.

## PAUL BRUNON, successeur de Brunon et Rothé

3, rue Lulli, Marseille.

La Maison date de 1882. Ses fondateurs, M. Paul Brunon et M. H.-C. Rothé ont travaillé ensemble à son succès pendant 25 ans. Entrée dans une période nouvelle depuis la retraite de M. Rothé en juin 1907, elle est dirigée par M. Paul Brunon.

MM. Brunon et Rothé ont toujours eu, comme objet principal de leur commerce, les tabacs bruts en feuilles. Ils ont contribué largement, depuis 1882, au développement général de ce commerce de tabacs en feuilles à Marseille, d'abord par leurs connaissances techniques d'un article relativement peu connu,

et aussi par un effort de travail constant, secondé par une puissante organisation commerciale.

C'est ainsi que l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, Malte, Gibraltar, etc., ont été amenés à trouver sur notre marché marseillais les approvisionnements en tabacs de toutes provenances, nécessaires à l'alimentation de leurs fabriques de cigarettes et cigares.

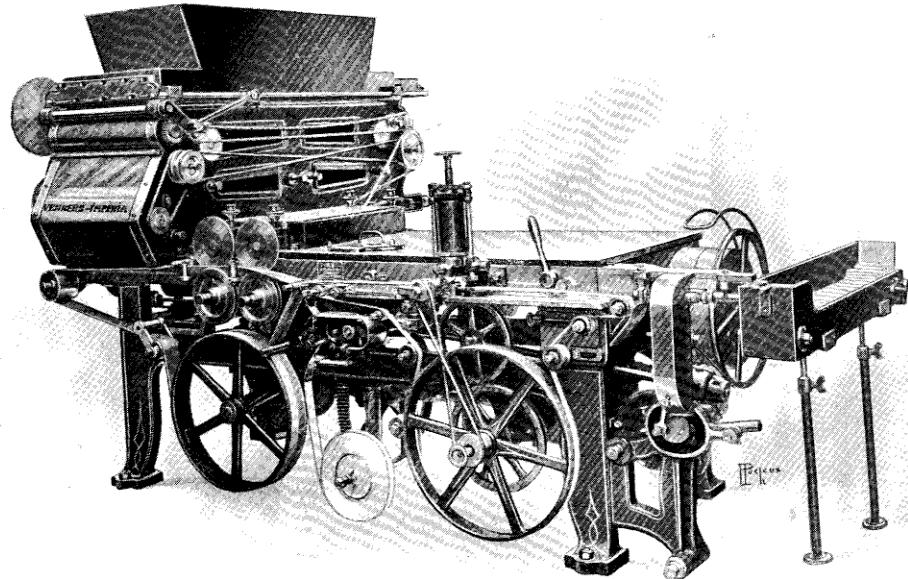
Auparavant toutes ces places du bassin méditerranéen allaient s'approvisionner sur les marchés du Nord de l'Europe; elles sont maintenant, pour certaines qualités de tabacs, tributaires de Marseille.

---

D. WEIL

22, rue Richer, Paris.

Exposait une reproduction de son dernier type de machine à fabriquer les cigarettes, connue sous le nom de machine Venners-Imperia, ainsi que les produits fabriqués par cette machine. Cet appareil, qui rivalise aujourd'hui



Machine Venners-Imperia.

avec les machines les plus renommées construites à l'étranger, et qui est exporté dans le monde entier, produit 30 000 cigarettes par heure. Le tabac y est

introduit dans un distributeur automatique et en sort en cigarettes terminées. Son fonctionnement ne nécessite donc qu'un conducteur qui peut aisément surveiller deux machines, et qu'une ouvrière pour retirer les cigarettes.

La vente de ces appareils augmente chaque année, et grâce aux perfectionnements apportés par M. D. Weil à cette machine, l'industrie française des machines à cigarettes rivalise aujourd'hui avec les industries allemande et américaine ; M. D. Weil est fournisseur de l'État français et d'un grand nombre de gouvernements étrangers.

M. Daniel Weil, qui est Président de la Chambre syndicale des Tabacs et des Industries qui s'y rattachent et Conseiller du Commerce extérieur de la France, a été Hors Concours, Président de Classe, Membre du Jury de Groupe, Secrétaire-Rapporteur du Jury à l'Exposition de Liège (1905) ; Président du Jury du Groupe, Hors Concours à l'Exposition coloniale de Nogent (1907) ; Hors Concours, Membre du Jury à Bordeaux (1908) ; Hors Concours, Président de Classe à Londres (1908), Hors Concours, Membre du Jury à l'Exposition universelle de Bruxelles (1910) et il lui a été décerné des Grands Prix à l'Exposition hispano-française de Saragosse (1908), à celle de Francfort-sur-le-Main (1910) et à celle de Turin (1911).

M. Daniel Weil est Expert en douane et Chevalier de la Légion d'honneur.

#### M. LOUIS CHAMBON

70, rue de Crimée, Paris.

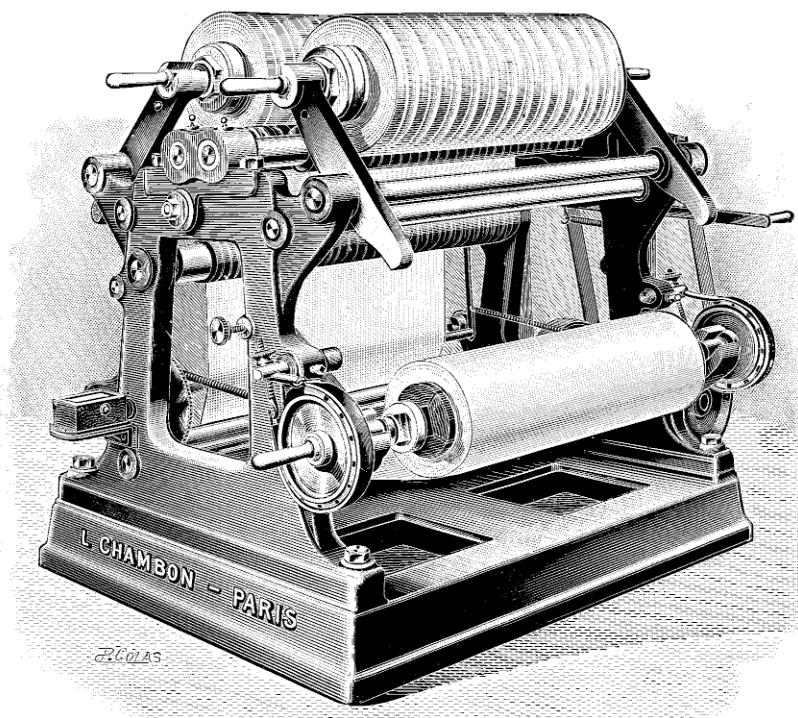
C'est en 1887 que M. Louis CHAMBON a fondé sa maison. Dès les débuts son but principal a été la construction de machines spéciales pour la transformation du papier.

Sur la demande des plus grands industriels français, de nombreux problèmes de fabrication mécanique ont été élaborés, et c'est par centaines qu'il faut chiffrer les projets mis à l'étude, particulièrement en ce qui concerne le façonnage du papier ou du carton dans toutes les sortes d'opérations.

Plus de deux cents modèles ont été exécutés et mis en pratique, ils ont formé des types absolument nouveaux, protégés par des brevets d'une valeur indiscutable : machines à imprimer, à découper, à numérotter, à plier, à coller, à rebobiner, etc., qui sont en usage dans les principales maisons françaises et étrangères : machines pour papiers à cigarettes ; cigarettes ; sacs à tabac ; cartes à jouer ; cartes photographiques ; cartes postales ; formules télégraphiques ; éphémérides ; tickets de tramways ; tickets de courses (pari mutuel) ;

tickets de chemin de fer (métropolitain) ; boîtes à sucre ; bobines pour tubes en carton ; machines de contrôle.

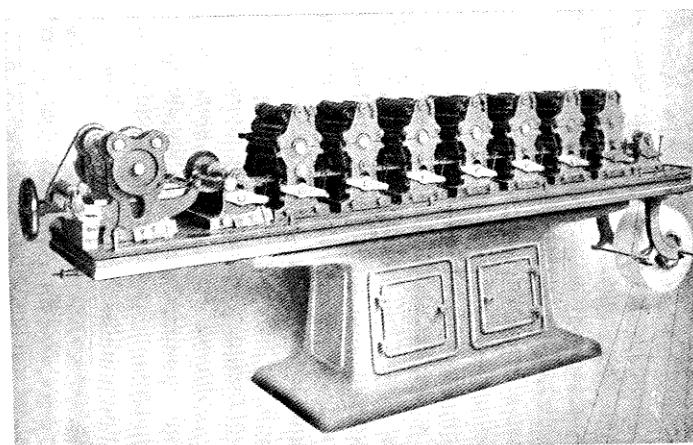
Les exigences de l'industrie moderne ont nécessité, dans ces dernières années, la révision et l'unification des modèles ainsi créés, et il en est résulté une série de machines étudiées avec un soin tout particulier, au double point de vue pratique et économique.



Machine à découper et à enruler en bobines le papier à cigarettes.

Les nouveaux modèles sont, pour la plupart, des machines entièrement automatiques, d'une grande économie, par la suppression de la main-d'œuvre et la régularité de leur production ; ils sont très robustes, très maniables, construits avec précision, en pièces interchangeables fabriquées en séries, et vérifiées avec un soin minutieux.

Les ateliers de construction ont été eux-mêmes l'objet d'une organisation nouvelle et spéciale : matériel moderne, machines de fabrication entièrement automatique, outillages spéciaux, rien n'a été négligé pour une production rapide et de précision.



Machine à imprimer en couleurs et à découper les étiquettes de cahier de papiers à cigarettes.

Récompenses obtenues aux expositions :

|                   |                                       |     |             |
|-------------------|---------------------------------------|-----|-------------|
| Médaille d'argent | Exposition universelle de Paris 1889; |     |             |
| Médaille d'or     | id.                                   | id. | Lyon 1894;  |
| Grand Prix        | id.                                   | id. | Paris 1900; |
| Deux Grands Prix  | franco-britannique Londres 1908;      |     |             |
| Deux Grands Prix  | internationale de Bruxelles 1910;     |     |             |
| Grand Prix        | id.                                   | id. | Turin 1911. |

## CHAMBRE SYNDICALE DES TABACS ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

Cette Chambre syndicale, fondée en 1905, a obtenu, dès son début, l'adhésion des principaux fabricants de papiers à cigarettes et des fabricants algériens de tabacs et de cigarettes qui en a fait immédiatement un des groupements les plus importants de l'Union.

Nous donnons ci-dessous la liste des membres de cette Chambre qui a déjà rendu de grands services, notamment aux constructeurs d'appareils pour la transformation du tabac et la fabrication des cigarettes.

### MEMBRES ADHÉRENTS

#### NÉGOCIANTS-IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE TABAC

MM.

ALBAN (Léon), à Bône (Algérie).

ALLATINI et Cie, à Marseille.

BASTOS (J.), à Oran (Algérie).

BOCA (P.) et Cie, à Paris.

BRUNON (Paul), à Marseille.

CLIMENT (J.) et Cie, à Alger.

JOBERT (Gustave), à Mostaganem (Algérie).

KARSENTY (J.) et E. Fils et Cie, à Marseille.

MANUFACTURE DES TABACS DE L'INDO-CHINE (SOCIÉTÉ ANONYME), à Paris.

MELIA (M.), à Alger.

MYRTHIL ROSE et Cie, à Paris.

#### PAPIERS A CIGARETTES ET AUTRES

MM.

AUBERT (Gaston), à Paris.

BARDOU (Eugène) et Cie, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

BARDOU-JOB et PAUILHAC, à Toulouse.  
 BOLLORÉ (R.) Fils et Cie, Papeteries d'Odet, près Quimper (Finistère).  
 BORNICHE (R.), à Paris.  
 SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BRAUNSTEIN  
 FRÈRES, à Paris.  
 BROUSSAUD et BONFILS, à Angoulême.  
 CHAUVIN (Henri), à Poncé (Sarthe).  
 FÉRON (G.), à Paris.  
 GALLABRU (E.), à Paris.  
 HATTERER (Edmond), à Paris.  
 KONELSKY (L.), à Paris.  
 LACROIX (Lucien), à La Couronne (Charente).  
 MALMENAYDE (A. et R.), à Paris.  
 DE MAUDUIT (Henry) et Cie, à Quimperlé (Finistère).  
 PRIOUX (P.) et Cie, à Paris.  
 PUTOIS (Georges), à Paris, Président de la Chambre syndicale du Papier et  
 des Industries qui le transforment.  
 ROSES (S.), à Marseille.  
 SOCIÉTÉ ANONYME DES PAPIERS ABADIE, à Paris.  
 SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATION DES PAPETERIES LACROIX  
 FILS, à Angoulême.  
 TOUSSAINT (H.), à Paris.  
 TRUSSY et Cie, Marque A. G., à Paris.  
 WEIL D., à Paris. (Voir également machines.)  
 WOLFF, MAUNOURY ET Cie, à Paris.

MACHINES, APPAREILS ET ACCESSOIRES POUR L'INDUSTRIE  
 DU TABAC

MM.  
 AVERBUCH (J.), à Paris.  
 CHAMBON (Louis), Ingénieur-Mécanicien, 70, rue de Crimée, à Paris.  
 DASTOT (E.), à Paris.  
 GIRARD (F.), à Paris.  
 RIVAGE (Denis), à Paris.  
 SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE PHOTOGRAPHIE, à Rueil (Seine-et-Oise).  
 SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES TÉLÉPHONES, à Paris.  
 SOCIÉTÉ LYONNAISE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ, à Paris.  
 TESTUT (Ch.) Fils et frères, à Paris.  
 D. WEIL, à Paris.

IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES

MM.  
JENIN, à Paris.  
JOUET (Paul), à Paris.

NÉGOCIANTS-EXPORTATEURS

MM.  
LEVY (Hermanos), à Paris.  
VEUVE J. SCHUPP ET Cie, à Paris.

DIVERS

CHAUVEAU (G.), Ingénieur, à Paris.

CARTONNAGES

NERSON Aîné, fabrique de cartonnages, à Aubervilliers.

FABRICANTS DE PIPES

JEANTET-DAVID, à Saint-Claude-sur-Bienne (Jura).

La Chambre Syndicale a obtenu les récompenses suivantes :

|                       |      |                |
|-----------------------|------|----------------|
| Exposition de Londres | 1908 | Médaille d'Or. |
| id. de Bruxelles      | 1910 | Grand Prix.    |
| id. de Turin          | 1911 | Grand Prix.    |

## A L G É R I E

---

**Manufactures de Tabacs, Cigares et Cigarettes**  
**J. BASTOS, Oran.**

Cette Maison a été fondée en 1839, époque à laquelle elle n'occupait que quelques ouvriers et vendait ses produits exclusivement dans la province d'Oran. Peu à peu, cette vente se répandit dans toute l'Algérie et, en 1880, s'étendit à l'exportation. Aujourd'hui, la Maison possède deux manufactures à Oran et une à Bruxelles ; emploie de nombreuses machines, occupe un personnel de 800 ouvriers, et fabrique annuellement 300 millions de cigarettes.

La Maison Bastos a obtenu les récompenses suivantes :

|                               |   |                              |                   |
|-------------------------------|---|------------------------------|-------------------|
| Hors Concours                 | Exposition universelle de Chicago 1893; |                              |                   |
| Médaille d'or                 | id.                                     | id.                          | Paris 1900;       |
| Grand Prix                    | id.                                     | id.                          | Saint-Louis 1904; |
| id.                           | id.                                     | id.                          | Liège 1905;       |
| id.                           | id.                                     | coloniale de Marseille 1906; |                   |
| Hors Concours, Membre du Jury | id.                                     | id.                          | Londres 1908;     |
| Grand Prix                    | id.                                     | id.                          | Turin 1911.       |

**J. BENAROCHE et C<sup>ie</sup>, Oran.**

Ont pris la suite de la Maison « Barouk Lasry » en 1909 et se sont adjoint, comme collaborateur, M. Azérard, importateur de tabac en feuilles. Ils exposent des cigares et des cigarettes.

Les produits de cette Maison sont très appréciés par la clientèle algérienne et européenne.

La Maison Benaroche et Cie a obtenu :

Une Médaille de bronze à l'Exposition de Bruxelles 1910 et une Médaille d'or à celle de Turin.

## ITALIE

## LA RÉGIE ITALIENNE

LA RÉGIE ITALIENNE avait construit pour son Exposition un fort beau pavillon dans lequel fonctionnaient nombre de machines qui, sous les yeux du public, transformaient les feuilles de tabac en cigares ou en cigarettes.

Dans un jardin adjacent, on avait réuni des plants de tabac obtenus en Italie avec des semis de tabacs étrangers, notamment turcs ou américains pour lesquels le Gouvernement a établi dans les différentes provinces 18 champs de démonstration. Le produit ainsi obtenu diffère légèrement de la plante originale, mais à force de soins et de sélection, on arrive peu à peu à s'en approcher, au point d'obtenir un tabac presque identique au type recherché.

La Régie italienne distribue aux cultivateurs les graines nécessaires pour faire des semis et fait surveiller de très près, par ses agents, cette culture qu'elle encourage de telle façon que la surface cultivée a augmenté de 3 000 hectares en cinq années ; elle est actuellement de 5341 hectares. En 1884-1885, 74 750 000 plants avaient produit 6 028 901 kilos ; en 1909-1910, 145 855 000 plants ont produit 8 156 161 kilos, qui ont donné net 7 046 051 kilos de tabac introduit dans les magasins, soit 1254 kilos à l'hectare, payé net aux cultivateurs lires 5 141 900,86 ressortant à 76 l. 75 les 100 kilogs.

Voici quelques renseignements intéressants sur la fabrication et la vente du tabac. La Régie italienne a acheté à l'étranger :

## TABAC EN FEUILLES

|  |                |               |       |
|--|----------------|---------------|-------|
| Tabac des Etats-Unis.....  | 18 229 882 kgs | 21 988 795 95 | lires |
| — d'Orient.....  | 1 552 635 —    | 5 468 746 66  | —     |
| Pour Cigares (Havane, Brésil, Java,<br>Saint-Domingue, Sumatra)..... | 199 356 —      | 488 221 98    | —     |
| Pour Cigares ordinaires (Alsace et<br>Hollande) .....                | 710 224 —      | 828 401 01    | —     |
| Pour Cigarettes (tabac du Brésil)...                                 | 46 384 —       | 57 803 70     | —     |
| <hr/>  |                |               |       |
| Total.   | 20 738 481 kgs | 28 831 969 30 | lires |

## TABAC MANUFACTURÉ INDIGÈNE ET EXOTIQUE

|                           | Quantité employée | Coût aux % kgs | Somme      |
|---------------------------|-------------------|----------------|------------|
| Tabac à fumer indigène..  | 2 247 184 kgs     | 107 58         | 2 417 934  |
| — — exotique.             | 723 162 —         | 80 83          | 584 525    |
| Cigares indigènes .....   | 2 353 855 —       | 144 32         | 3 997 012  |
| — — exotiques.....        | 12 876 709 —      | 135 55         | 17 455 093 |
| Cigarettes indigènes..... | 395 943 —         | 199 79         | 791 049    |
| — — exotiques.....        | 1 304 128 —       | 309 73         | 4 039 294  |

## MOYENNE DES SALAIRES

|                                    | En 1909-1910 | En 1909-1910 |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Aux hommes .....                   | 3 44         | 4 71         |
| — femmes .....                     | 1 70         | 2 40         |
| Pour 7 heures de travail effectif. |              |              |

## COMPARAISON DE LA VENTE DE TABAC MANUFACTURÉ

|                     | En 1889-1890  | En 1909-1910  |
|---------------------|---------------|---------------|
| Tabac à priser..... | 3 239 275 kgs | 2 117 384 kgs |
| — — fumer .....     | 6 283 354 —   | 5 470 137 —   |
| Cigares .....       | 6 093 417 —   | 8 425 258 —   |
| Cigarettes .....    | 51 987 —      | 2 613 341 —   |

VENTE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1909 AU 30 JUIN 1910

|                          | Kilogs     | Prix de vente au public | Remises aux revendeurs |
|--------------------------|------------|-------------------------|------------------------|
| Tabac à priser.....      | 2 117 384  | 15 219 175 75           | 1 199 308              |
| — — fumer .....          | 5 470 137  | 49 501 988 53           | 4 935 476              |
| Cigares .....            | 8 425 258  | 165 445 090 87          | 12 168 378             |
| Cigarettes .....         | 2 613 341  | 72 764 626 06           | 6 508 146              |
|                          | 18 626 120 | 302 930 881 21          | 24 811 309             |
| Tabacs étrangers .....   | 20 245     | 1 633 635 35            | 114 222                |
|                          | 18 646 365 | 304 564 516 56          | 24 925 531             |
| Soit part de l'Etat..... |            | 91 816 %                |                        |
| — — des revendeurs...    |            | 8 184 %                 |                        |

Il y a 31 706 revendeurs dont le bénéfice moyen individuel est lires 786,14, par an.

## RÉSULTATS

|  | 1909-1910      |       |
|--|----------------|-------|
| Vente des Tabacs et Produits secondaires en Italie.....                        | 279 946 259 42 | lires |
| A l'exportation.....   | 5 417 086 48   | —     |
|  | <hr/>          |       |
|  | 285 363 345 90 | —     |
| Revenus divers....   | 4 248 182 91   | —     |
|  | <hr/>          |       |
|  | 289 611 528 81 | —     |
| Droit d'introduction de tabacs étrangers pour l'usage<br>des particuliers..... | 175 120        | —     |
|  | <hr/>          |       |
|  | 289 786 648 81 | —     |
| Frais à déduire.....   | 71 689 364 58  | —     |
|  | <hr/>          |       |
| Bénéfice net.....  | 218 097 284 23 | —     |

1909-1910 Population 34 565 678 habitants.

Vente 18 646 367 kilos.

Pour 279 946 259 42 lires.

## CONSOMMATION PAR INDIVIDU

|                     |          |          |
|---------------------|----------|----------|
| Tabac à priser..... | o k. 061 | o l. 406 |
| — fumer.....        | o k. 158 | o l. 292 |
| Cigares.....        | o k. 244 | 4 l. 445 |
| Cigarettes .....    | o k. 076 | 1 l. 947 |
|                     | <hr/>    |          |
| Total .             | o k. 539 | 7 l. 090 |

## B E L G I Q U E

---

Les FABRICANTS BELGES avaient fait une Exposition en Collectivité de cigarettes, cigares et tabacs coupés qui a obtenu un Grand Prix et individuellement les récompenses suivantes leur ont été accordées :

|   |                    |
|---|--------------------|
| THE SAVOY CIGARETTE MFG Co .....                  | Hors Concours      |
| DELANNOY et HARTOG.....                           | Grand Prix.        |
| JACOBS et TEURLINGS.....                          | id. id.            |
| PHILIPPE .....                                    | Diplôme d'honneur. |
| RUITERS DUCHATEAU.....                            | id. id.            |
| COMPAGNIE BELGE DES MACHINES A<br>CIGARETTES..... | id. id.            |
| POULAIN-DEVAUX .....                              | id. id.            |
| DELIN (Raymond) .....                             | Grand Prix.        |
| ESTAS (Jean) .....                                | Diplôme d'honneur. |

---

## GRANDE-BRETAGNE

---

**ABDULLA et C<sup>o</sup>**, fabricants de cigarettes  
168, New Bond Street, Londres W. C.  
Maison au Caire.



MM. Abdulla ont une fort belle exposition, notamment de cigarettes fabriquées avec des tabacs de qualités tout à fait supérieures. Cette maison avait pour objectif d'établir, à un prix aussi bas que possible, une cigarette faite avec du tabac odoriférant, mais absolument pur, et malgré les grandes difficultés qu'elle a dû surmonter, elle est arrivée au résultat qu'elle visait.

Les progrès énormes qu'a faits cette maison, au cours de son existence, extrêmement brève, — puisqu'elle ne date encore que de 9 années, — sont probablement sans parallèle dans l'histoire de cette grande industrie.

Ayant commencé avec 5 employés, la manufacture occupe aujourd'hui plus de 700 ouvriers.

La Maison Abdulla & C<sup>o</sup> expédie dans tous les pays du monde ses cigarettes faites exclusivement à la main. Elle fabrique elle-même les boîtes destinées à contenir ses produits et a monté une grande imprimerie pour la confection des étiquettes, etc.

La Maison Abdulla & C<sup>o</sup>, a déjà obtenu dans diverses Expositions universelles et internationales :

3 Grands Prix, 3 Diplômes d'honneur, 14 Médailles d'or et un Grand Prix à l'Exposition de Turin.

---

B. MURATTI, Sons et C<sup>o</sup> Ltd.  
54. Whitworth Street, Manchester.

La Maison B. Muratti Sons & C<sup>o</sup> Ltd. s'est établie à Constantinople, en 1821, pour cultiver le tabac et en faire le commerce. La Maison actuelle a été fondée il y a environ 30 ans, avec son siège social, à Manchester et des bureaux

à Londres, Berlin, Paris, Bruxelles, Delft, Rome, Bâle, Malmö et des Agents dans presque tous les pays du monde. Elle emploie environ 600 ouvriers pour la fabrication de ses cigarettes dont la vente annuelle est de plusieurs millions.

Cette Maison a obtenu de nombreuses récompenses dont les plus récentes sont les suivantes :

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| Grand Prix d'honneur | Bruxelles 1910     |
| Grand Prix           | Japan British 1911 |

Il lui a été décerné cette fois encore la plus haute récompense, c'est-à-dire un Grand Prix.

TEOFANI & CO Ltd.

Londres et Cavalla (Turquie).

Exposent des cigarettes fabriquées avec des tabacs turcs de qualités soigneusement sélectionnées. Elle s'est fait une spécialité d'emballage absolument imperméable pour l'exportation dans les climats chauds et humides.

Cette Maison a déjà obtenu de nombreuses récompenses dans diverses expositions, notamment à :

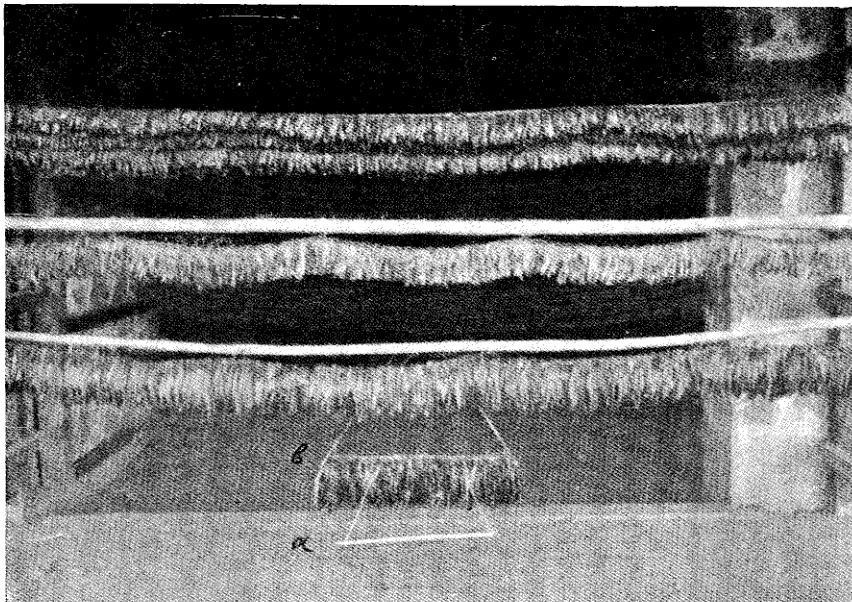
|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| Liège 1905      | Hors Concours   |
| Bruxelles 1910. | Membres du Jury |

Elle a enlevé cette fois-ci un Grand Prix que le Jury lui a accordé à l'unanimité.

## R U S S I E

---

Dans le vaste et superbe pavillon élevé par la Russie, le tabac occupait une importante vitrine où l'on remarquait surtout le tabac en feuilles récolté en Crimée. Dans les districts de Théodosie, Simphéropol et surtout de Jalta, on cultive le tabac des qualités les plus élevées de prix, destiné à la fabrication de cigarettes. On mélange aussi ce tabac à ceux du Caucase et de Bessarabie pour ajouter à ces derniers le parfum et le goût qui leur font défaut.



“ Tsurouki ”.

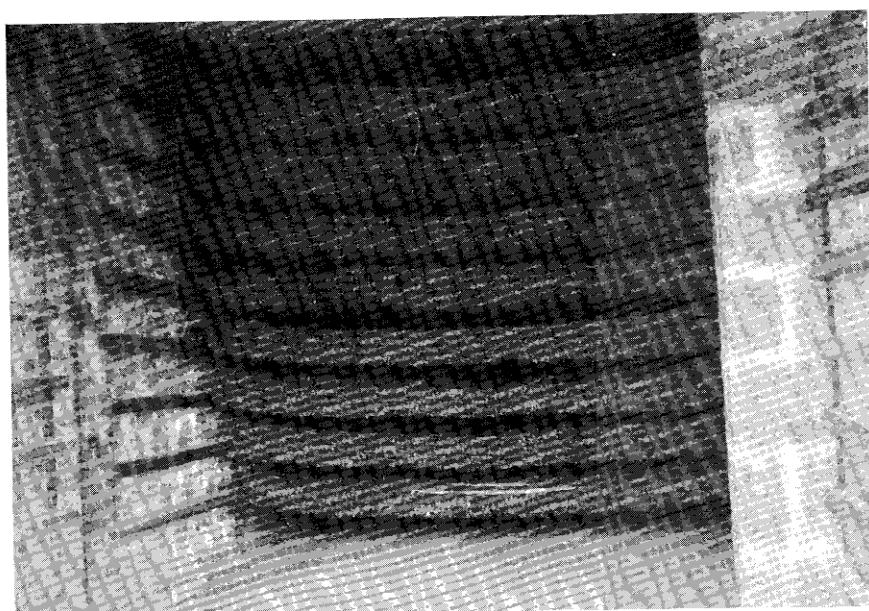
Le district de Jalta sur la côte méridionale de la Crimée est divisé en deux parties par la chaîne de montagnes Iaila : “la Rive méridionale” — Iujny Bérègue — et la partie “Ultramontaine”. La première, baignée par la mer Noire sur une étendue de 170 kilomètres et protégée des vents du Nord, par la chaîne de Iaila, jouit d'un climat beaucoup plus doux que la partie située de l'autre côté des montagnes.

On cultive sur la rive orientale l’“américane”, sur la rive occidentale le “Dubec” et on peut évaluer la récolte à environ : 1 000 000 de kgs sur la partie orientale pour une plantation de plus de 1000 hectares, 400 000 kgs de Dubec et 30 000 kgs d'américane sur la partie occidentale pour une superficie

de 600 hectares, 1 000 000 de kgs Krimsky pour 700 hectares de l'autre côté des montagnes.

Dans tout le district de Jalta les plants sont élevés sous châssis. La récolte commence au mois de juillet et se fait au fur et à mesure de la maturité des feuilles.

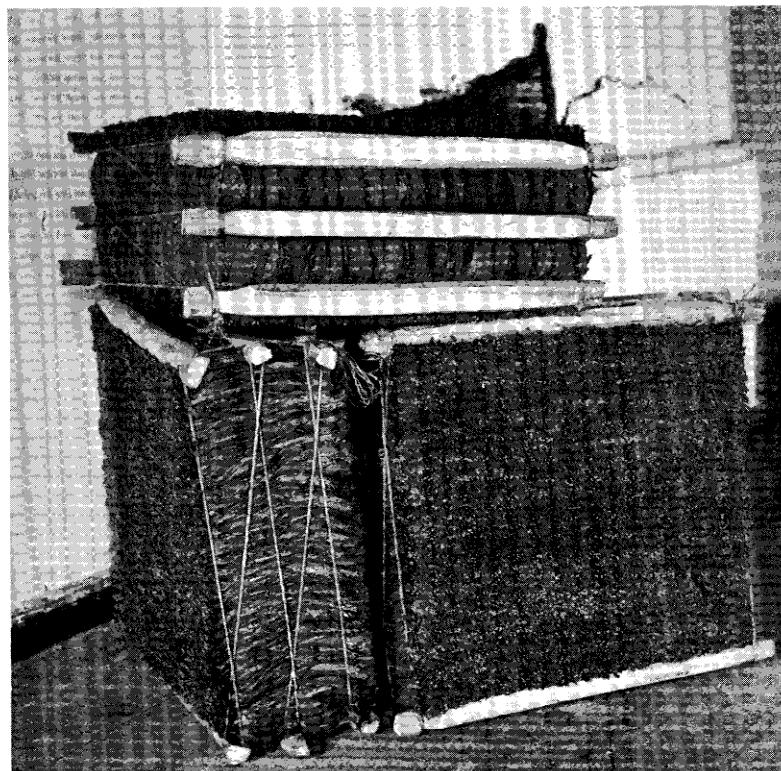
L'achat des tabacs se fait généralement pendant les mois d'août et de septembre quand les feuilles sont déjà enfilées sur des "Tsourouki" et peuvent être facilement examinées et appréciées.



On enfile sur une ficelle ayant environ 3 m. 50 de long les feuilles cueillies, en passant à travers la nervure une aiguille de fer ; cette ficelle est suspendue à des perches qui s'appellent "tsourouki". Pour donner à la feuille une teinte jaune, on place les "tsourouki" tout près l'un de l'autre de manière que toutes les feuilles se touchent. Une fois cette teinte obtenue, on les passe au séchage qui se fait exclusivement au soleil.

Le triage commence au mois de novembre et s'opère d'après la grandeur des feuilles et leur qualité. Une fois les feuilles triées, on les met dans une caisse qui sert de moule, les pétioles en dehors, les pointes au centre, une feuille recouvrant l'autre d'un tiers environ.

Quand la caisse est remplie, on attache le tout par une corde et on obtient le ballot de tabac.



D'après un rapport publié par l'Office national du Commerce extérieur, la culture du tabac couvrait en 1909 environ 65 000 hectares, et a produit 80 000 tonnes; plus de 24 000 hectares sont situés dans le Caucase, surtout dans les gouvernements de Kouban et de Soukhoum, plus de 22 000 dans les gouvernements de Tchernigov et Poltava.

**S E R B I E**

---

Le MONOPOLE DE L'ÉTAT SERBE expose des tabacs et des cigarettes pour lesquels il a obtenu le Dipôme d'honneur.

---

## TURQUIE

---

RÉGIE CO-INTÉRESSÉE  
DES TABACS DE L'EMPIRE OTTOMAN  
Constantinople.

Expose des types des crus les plus célèbres de la Turquie, notamment Dubec et Cavalla, petites feuilles blondes, soigneusement triées, séchées et empilées de manière à former de petits paquets, véritables bouquets qui répandent une odeur exquise. Des cigarettes de tous modules, présentées avec art dans de jolies enveloppes, s'étalent dans une vitrine des plus artistiques.

Sous l'habile direction de M. E. Weyl, le chiffre d'affaires de la Régie et les bénéfices ont sensiblement augmenté. Le montant des recettes de l'exercice 1911 s'est élevé à..... 2 982 073 Ltq laissant un bénéfice net de..... 1 445 840 — pour une quantité vendue de ..... 8 413 140 kgs

Le prix de vente moyen par kilog a été de P. or 31.92.

Le développement de la culture et l'amélioration progressive du contrôle n'ont occasionné qu'un supplément de dépenses de 5 163 Ltq, alors que la production est passée

|               |            |
|---------------|------------|
| de 34 734 716 | en 1900-10 |
| à 58 649 124  | en 1910-11 |

A côté de la RÉGIE OTTOMANE, plusieurs fabricants avaient exposé des cigarettes vraiment remarquables par le mélange du tabac fait par des spécialistes de grand talent.

Il faut citer :

PERA CIGARETTE COY.  
IBRAHIM PACHA Fils.  
RACHID EFFENDI.

**P E R S E**

---

PERSE: HADJI ALI BAHGHI, à Chiraz, et SEROPE MASSCHIANTZ, à Téhéran, exposaient des tabacs très parfumés avec lesquels on fabrique des cigarettes de qualité tout à fait supérieure.

---

## S I A M

Quatre exposants avaient envoyé leurs produits et notamment :

LA COMMISSION ROYALE SIAMOISE  
et L'ÉCOLE ROYALE D'AGRICULTURE

Exposaient des tabacs en feuilles qui font bien augurer de la culture de cette plante dans le Royaume de Siam.

C. PAPPAYANOPULOS, à Bangkok.

Cultive le tabac dans les provinces de Kanburi Pak Phrëk et de Petchaburi. Les Siamois considèrent les produits de cette dernière province comme les meilleurs de tous.

La qualité qu'on exporte le plus pour la fabrication des cigarettes provient de la province Bang Chang. Ce sont des tabacs extrêmement forts et qui doivent être travaillés et mélangés pour être rendus plus doux.

Il y a un grand nombre de petits fabricants à la main de cigarettes siamoises, mais il n'existe qu'un fabricant très important, c'est la Maison PAPPAYANOPULOS, égyptienne d'origine, qui est installée depuis plusieurs années et occupe une vingtaine d'ouvriers qui roulent les cigarettes à la main. Ces cigarettes sont fabriquées avec des tabacs pour moitié importés d'Égypte et pour moitié indigènes.

## B R É S I L

---

Un palais magnifique qui s'élevait sur la rive droite du Pô, contenait les Expositions du Brésil, de l'Amérique latine et de la république Argentine.

Le Brésil notamment avait fait un effort considérable et la Classe 124 était une des plus importantes, car 115 exposants y avaient envoyé leurs produits. Un grand nombre de municipalités exposaient des tabacs en feuilles. Le Musée commercial de Rio et plusieurs Ecoles d'agriculture avaient également concouru à cette remarquable manifestation.

Voici, du reste, la liste des États qui étaient représentés : Stato di Alagoas ; Stato di Bahia ; Stato di Cearà ; Distretto Federale ; Stato di Maranhão ; Stato di Minas Geraes ; Stato del Parà ; Stato di Parahybe del Nord ; Stato del Paranà ; Stato di Pernambuco ; Stato di Piauhy ; Stato di Rio Grande del Sud ; Stato di Rio de Janeiro ; Stato di Santa Catharina ; Stato di San Paolo, Stato di Sergipe.

### É T A T D E B A H I A

La culture du tabac est une des plus importantes de l'état de Bahia et occupe des espaces considérables qui appartiennent à de nombreux petits cultivateurs, ainsi que l'indique un rapport de l'Office national du Commerce extérieur.

La semence employée est d'origine indigène. On sème le tabac au mois d'avril ou de mai et la formation de la feuille se fait en juin ou juillet. On la coupe en septembre et en octobre, on la fait sécher puis on la retire de sa tige pour être ficelée par petits paquets de 10 à 15 feuilles.

On évalua l'exportation de tabac de Bahia :

|                                       |   |   |
|---------------------------------------|---|---|
| en 1900 à 310 000 balles de 70 kilogs | — | — |
| en 1910 à 430 000                     | — | — |

Les 9/10 environ sont expédiés sur Brême et Hambourg, car les affaires de tabacs sont presque exclusivement entre les mains de négociants allemands.

La culture du tabac n'est assujettie à aucun règlement et ce produit paye un impôt municipal plus les droits d'exportation.

L'industrie des cigares et des cigarettes est très développée dans cet état.

Parmi les exposants de tabacs manufacturés, nous citerons notamment :

CORREA (José Francesco) et Cia, Rio de Janeiro.

Cette maison a été fondée par M. le comte d'Agrolongo, à l'esprit vif et entreprenant. Il a commencé les affaires en 1874, dans une petite boutique où il découvrait lui-même le papier dont il fabriquait des cigarettes. Il disposait alors d'un capital qui ne dépassait pas 500 francs.



Grâce à son énergie, à son activité, à sa force de volonté, il réussit à développer considérablement cette affaire à laquelle il donna le nom de « Marca Veado ». Il ne se contenta pas de faire une sélection des meilleures qualités de tabac du pays, mais il y mêla des tabacs étrangers, afin d'établir des types convenant parfaitement aux consommateurs.

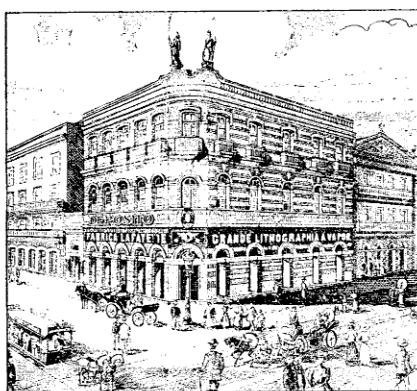
Actuellement, la fabrique Marca Veado expédie ses produits dans tous les États du Brésil et même sur les marchés étrangers. La Fabrique, qui est actuellement établie à Nictheroy, est installée avec tous les derniers perfectionnements

de la mécanique moderne ; elle est surtout remarquable au point de vue hygiénique, car le travail est fait presque entièrement mécaniquement, de sorte que la main humaine intervient à peine dans la confection des cigares et des cigarettes.

M. le comte d'Agrolongo a été nommé Grand-Croix du Mérite industriel après la visite qu'a faite de son usine M. le Président des Etats-Unis du Brésil. Cette Maison a obtenu un Grand Prix.

#### MOREIRA et Cie

La Fabrique LAFAYETTE, fondée en 1889, occupe aujourd'hui quatre grands édifices, n° 13 à 19, Padre Muniz, à Recife. Cette Maison expose princi-



palement des cigarettes et des cigares dont elle imprime elle-même les étiquettes et les enveloppes dans ses ateliers de lithographie.

#### PHILOMENO GOMES et FILHO

La Fabrique IRACEMA, à Céara, qui a adopté la fameuse marque « Zig-Zag », a été fondée en 1900 par MM. Francisco Philomeno Ferreira Gomès et Charles Reishofer, sous la raison sociale de Gomès et Reishofer.

En janvier 1909 a été constituée la raison sociale actuelle de Philomeno Gomès et Filhos. Elle se compose du fondateur de la Maison, M. Francisco Philomeno Ferreira Gomès, de ses fils, anciens employés de la maison, MM. Joaquin Markan Ferreira Gomès et Pedro Ferreira Gomès. Capital actuel: Reis 150 000 000.

La fabrique se trouve rue de la Alfandega, n° 43 C, et rue Chafari, z6 B, dans un édifice appartenant à la Société. Les bureaux et le dépôt se trouvent rue Floriano Peixoto, 85 et 87.

Les cigarettes sont faites à la machine et à la main. La production annuelle est de 80 000 000 de cigarettes. La fabrique occupe 150 ouvriers (hommes, femmes ou enfants).

Elle a obtenu un Diplôme d'honneur à l'Exposition de Turin, première exposition à laquelle elle a concouru.

Voici la liste des récompenses obtenues par les exposants brésiliens :

#### GRANDS PRIX

DANNEMAN & Cia, São Félix.  
 José-Francisco CORRÊA & Cia, Rio de Janeiro.  
 GOVERNO Dello STATO DI MINAS GERAES.  
 STATO DI PERNAMBUCO.

---

#### DIPLOMES D'HONNEUR

DIRECTORIA DA AGRICOLTURA DELLO STATO DI BAHIA.  
 SCUOLA AGRICOLA DI BAHIA.  
 Philomeno GOMES & Filho, Ceará.  
 MUSEO COMMERCIALE DI RIO DE JANEIRO.  
 LEITE & ALVES, Rio de Janeiro.  
 SOUZA CRUZ & Cia, Rio de Janeiro.  
 Adolfo CISALPINO DE CARVALHO, Barbacema.  
 ANDRADE & ANDRADE, Sitio.  
 BRANDAO & Cia, Para.  
 MOREIRA & Cia, Fabrica Lafayette, Recife.  
 SCUOLA AGRICOLA DI GOYANNA.

---

#### MÉDAILLES D'OR

José FERREIRA PONTES, Bahia.  
 Martins FERNANDES & Cia, S. Salvador.  
 MUNICIPIO DI ALAGOINHAS.  
 MUNICIPIO DI AMARGOSA.  
 LOPES SA & Cia, Rio de Janeiro.  
 Silverio CORRÊA PINTO, S. Luiz.  
 MUNICIPIO DI JANUARIA.  
 Paolo SIMONI, Belo Horizonte.  
 A.-J. de PINHO & Filho, Belém.

Manoel Gomes DA SILVA, Garanhuns.  
 PAURA & Cia, Gamalleira.  
 Domingo MARTINS & Cia, Porte Alegre.  
 Irmaos NOLL, Porte Alegre.  
 TAMBORINDEGUY & COSTA, Pelotas.  
 José PERRUCCI, Sao Paolo.  
 COMMISIONE CENTRALE, Sergipe.

---

#### MÉDAILLES D'ARGENT

VAN DER LINDEN, Bahia.  
 Franklim MACHADO & Cia, S. Luiz.  
 Dias IRMAO & Cia, Itajubá.  
 Donata QUAGLIETTA & Figlio, Ubá.  
 Cesar Augusto A. PINHEIRO, Quatipurú.  
 POMPE & MOURA, Belém.  
 ASSOCIZIONE COMMERCIALE, Parahyba.  
 Helmet SCHUTZ, Santa Cruz.  
 Cesar DE SOUZA & Cia, Santa Catharina.  
 COLONIA ANNITOPOLIS, Palhoça.  
 ASSOCIZIONE COMMERCIALE.  
 F. MAINGUÉ, Curityba.  
 Francisco SIEDEL, Curityba.

---

#### MÉDAILLES DE BRONZE

Julio DE QUEIROZ, S. Filipe.  
 STADER & MEYER, Bahia.  
 Tranquilino José NOGUEIRA, Curralinho.  
 Augusto O. DE MORAES GUIMARAES, Maranhao.  
 Cezar GUIMARAES, S. Luiz.  
 Paolo STANZIOLA, Ubá.  
 A. TASSO, Belém.  
 José Alipio DA ROCHA, Serraria.  
 Sigismundo GUEDES PERREIRA, Parahyba.  
 Victor CAVALCANTI LIMA, Bananeiras.  
 Antonio Paes DA SILVA ROSA, Garanhuns.  
 Antonio SOARES DE OLIVEIRA, Bezerros.  
 Archimèdes BANDEIRA, Nazareth.  
 Manoel Gomes DOS SANTOS, Bezerros.

Menotti GENTILINI & IRMAO, Cerrito (Pelotas).  
Otero GOMES S. Leopold.  
José SOARES DA SILVA MINEIRO, Sao Paolo.  
Salvador José MIRANDA, Sao Paolo.

---

## MENTIONS HONORABLES

José-Enéas FIGUEIREDO, Maceio.  
Agostinho FROES DA MOTTA, Feina de S.-Anna.  
Marianno GURGEL DE LIMA, Fortaleza.  
Antonio José SOARES, Caxias.  
Silveiro SILVA & Cia, Bello Horizonte.  
Antonio Chrispiniano Henrique DE MIRANDA, Para.  
João PINTE NUNES, Belém.  
José GONÇALVES LEITE, Belém.  
Mendes CORRÊA & Cia, Belém.  
Romulo PACHECO, (Dr), Parahyba.  
Holko ROLNIOZE, Curityba.  
Holko ROLNIOZE, Curityba.  
LAURENDO & OLEGARIO, Curityba.  
José CASERO & Filho, Curityba.  
João CABRAL DE MELLO, Rio Formosa.  
Manoel Paes DA SILVA ROZA, Garanhuns.  
E. FURTADO & Cia, Therezina.  
Antonio D. GOMES, Cachoeira.  
Laurindo DA SILVA NEVES, S. Eduardo.  
Guilherme KRIEGER, Brusque.  
Guilherme STREKER, Brusque.  
Antonio FANTINI, Sao Paolo.  
Aristides MIRANDA, Amparo.

---

## RÉPUBLIQUE ARGENTINE

---

Les fabricants de cigarettes étaient représentés notamment par la Maison Léon DURAN, une des premières qui se soit établie à Buenos-Aires dans cette industrie qui a pris un très grand développement, puisqu'en 1910 on a fabriqué en Argentine 282 033 357 paquets de cigarettes.

La culture du tabac se fait principalement dans les provinces de Corrientes, Misiones, Chaco, Salta et Tucuman et produit environ la moitié de la consommation totale.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

|   |    |
|---|----|
| Commissariat général . . . . .                                  | 7  |
| Comité d'organisation de la Section française . . . . .         | 8  |
| Bureau du Groupe XVIII B . . . . .                              | 9  |
| Comité d'admission et d'installation de la Classe 124 . . . . . | 9  |
| Composition du Jury international . . . . .                     | 9  |
| Origines du Tabac . . . . .                                     | 12 |
| Introduction du Tabac en Europe . . . . .                       | 13 |
| Tabac à priser . . . . .  | 13 |
| Tabac à fumer . . . . .   | 14 |
| Persécutions contre les fumeurs . . . . .                       | 15 |
| La Pipe . . . . .   | 15 |
| Le Chibouk ou Narghilé . . . . .                                | 16 |
| Le Cigare . . . . .   | 16 |
| La Cigarette . . . . .  | 17 |
| Le Papier à Cigarettes . . . . .                                | 17 |
| Cigarettes à la main . . . . .                                  | 19 |
| Machines à cigarettes . . . . .                                 | 20 |
| Des monopoles . . . . .   | 21 |
| Tableau synoptique des récompenses . . . . .                    | 24 |
| Liste générale des récompenses, France . . . . .                | 25 |
| — Algérie . . . . .   | 40 |
| — Italie . . . . .  | 41 |
| — Belgique . . . . .  | 44 |
| — Grande-Bretagne . . . . .                                     | 45 |
| — Russie . . . . .  | 47 |
| — Serbie . . . . .  | 50 |
| — Turquie . . . . .   | 51 |
| — Perse . . . . .   | 52 |
| — Siam . . . . .  | 53 |
| — Brésil . . . . .  | 54 |
| — République Argentine . . . . .                                | 60 |

DEVAMBEZ, GRAV., PARIS.

